

F



**LIVRET [2023-2024]**

**ÉTUDIANT**

**Master Éthique**



**UFR Lettres et langages**  
Pôle Humanités

# Sommaire

---

Inscription .....	3
Contacts.....	4
Commission de recrutement .....	5
Commission Scientifique du Master .....	5
Équipe enseignante .....	6
Exemples de thématiques et de lieux de stages .....	38
Règlement des examens.....	41
Messagerie .....	47
Gestion des emplois du temps.....	47
MADOC.....	47
Les bibliothèques universitaires.....	47
Aide sociale.....	48
Pratiquer une activité sportive.....	48
Pratiquer une activité culturelle et artistique .....	48
Prendre soin de sa santé .....	49
L'association étudiante LÉLAN .....	49

## Inscription

---

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Elle se réalise auprès du **service scolarité** du Pôle Lettres, langues, sciences humaines et sociales, Bâtiment Tertre, pour l'UFR Lettres et Langages ;

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, auprès de la Scolarité de l'UFR Lettres et Langages, Bâtiment Censive.

### **Secrétariat administratif Scolarité lettres, langues, sciences humaines**

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227

44312 NANTES Cedex

candidature.scollshs@univ-nantes.fr

✉ [scolarite-lettres@univ-nantes.fr](mailto:scolarite-lettres@univ-nantes.fr)

[valerie.claquin@univ-nantes.fr](mailto:valerie.claquin@univ-nantes.fr)

Formation continue : [ethique@univ-nantes.fr](mailto:ethique@univ-nantes.fr)

### **Bâtiment Tertre**

# Organisation du master éthique

---

## Contacts

---

### **Les responsables du Master Éthique :**

DURAND Guillaume (Maître de Conférences HDR en Philosophie, Département de Philosophie, UFR Lettres et Langages, bureau 137) tel. : 0253522265  
guillaume.durand@univ-nantes.fr

CLÉMENT Renaud (Faculté de médecine, Laboratoire de médecine légale, 1 rue Gaston Veil)  
tel.: 0240412834  
renaud.clement@chu-nantes.fr

### **Le responsable du parcours « Autonomie, Responsabilité, Soin »**

DURAND Guillaume

TESSIER Philippe (Maître de conférences en économie de la santé, SPHERE (UMR INSERM 1246), faculté de médecine de Nantes)  
philippe.tessier@univ-nantes.fr

### **Les responsables du parcours « Autonomie, Décisions, Pratiques»**

LEFORT Marc (Praticien hospitalier, chef du service médecine physique et réadaptation neurologique, CHU de Nantes)  
marc.lefort@chu-nantes.fr

NIZARD Julien (Professeur à Nantes Université, Chef du Service Douleur Soins Palliatifs et de Support, Éthique clinique, CHU Nantes)  
julien.nizard@chu-nantes.fr

*Les étudiants peuvent rencontrer les responsables et les enseignants en prenant rendez-vous avec eux par courriel*

### **Internationalisation du master :**

MAZE Marie marie-pierre.maze@univ-nantes.fr

### **Secrétariat, gestion pédagogique du Master Éthique :**

YVON Cécile (bureau 109.2) tél. : 02.53.52.22.57 secretariat.philosophie@univ-nantes.fr

## Commission de recrutement

---

DURAND Guillaume, Président de la Commission

CLEMENT Renaud

LE FORT Marc

NIZARD Julien

LE BLAY Frédéric

TESSIER Philippe

## Commission Scientifique du Master

---

La **commission scientifique du Master** regroupe, en plus des Responsables du Master, des Enseignants-Chercheurs et des praticiens hospitaliers – dans un souci de pluridisciplinarité, d'ouverture au monde professionnel et à l'International :

Renaud CLEMENT, Médecine

Guillaume DURAND, Philosophie

Gilles GUIHARD, Physiologie et Sciences de l'éducation

Marc LEFORT, Médecine

Julien NIZARD, Médecine

Philippe TESSIER, Économie de la santé

Patrick LANG, Philosophie

Paul VERON, Droit

Grégory MUNOZ, Sciences de l'éducation

Bryn WILLIAMS-JONES (Ecole de Santé Publique de l'Université de Montréal), Bioéthique

Un **Conseil de perfectionnement** rassemble les membres de la Commission scientifique, 2 professionnels extérieurs (Véronique RACHET DARFEUILLE, juriste et Marianne BOURDON, Psychologue), 2 étudiants délégués de M1, 2 étudiants délégués de M2 ainsi qu'un ancien étudiant du Master Éthique.

La **Commission des stages** est chargée de l'organisation et du suivi des stages des étudiants dans le cadre du Master Éthique. Les membres sont les suivants : Marc LEFORT, Julien NIZARD, Renaud CLEMENT, Philippe TESSIER et Guillaume DURAND. Le responsable de la commission est **Renaud CLEMENT**

## Équipe enseignante

---

**Fadi Abou-Mrad**, Neurologue (praticien hospitalier), professeur des Universités, divisions de Neurologie et d'éthique médicale, Faculté des Sciences Médicales, Université Libanaise. Mail : [fadiaboumrad@gmail.com](mailto:fadiaboumrad@gmail.com)

**Sihem Neila Abtroun**, médecin, doctorante en bioéthique à l'École de santé publique de l'Université de Montréal. Mail : [sihem.neila.abtroun@umontreal.ca](mailto:sihem.neila.abtroun@umontreal.ca)

**Margo Bernelin**, docteur en droit et chargée de recherche CNRS, membre du laboratoire Droit et Changement Social (UMR 6297 CNRS/Nantes Université). Mail : [margo.bernelin@univ-nantes.fr](mailto:margo.bernelin@univ-nantes.fr)

**Gilles Berrut**, Professeur des universités - Praticien hospitalier, Chef de service, Chef du pôle hospitalo-universitaire (PHU) 9 de gérontologie clinique, CHU et faculté de médecine de Nantes. Mail : [gilles.berrut@chu-nantes.fr](mailto:gilles.berrut@chu-nantes.fr)

**Marianne Bourdon** : Maître de conférences en Psychologie (composante Médecine, Nantes Université), SPHERE (UMR INSERM 1246). Mail : [marianne.bourdon@univ-nantes.fr](mailto:marianne.bourdon@univ-nantes.fr)

**Marie-Céline Chades-Esnault**, Médecin, Doctorante en philosophie.

**Renaud Clément**, Maître de conférences des universités - praticien hospitalier, chef de service de médecine légale, unité médico-judiciaire (UMJ), institut médico-légal (IML), CHU et faculté de médecine de Nantes. Mail : [renaud.clement@univ-nantes.fr](mailto:renaud.clement@univ-nantes.fr)

**Philippe Damier** : PU-PH en neurologie, CHU de Nantes et Nantes Université. Mail : [philippe.damier@chu-nantes.fr](mailto:philippe.damier@chu-nantes.fr)

**Diane Constant-David**, Praticien Hospitalier, Équipe Mobile Soins de Support et Soins Palliatifs du CHU de Nantes, Service Interdisciplinaire Douleur Soins Palliatifs et de Support, Médecine Intégrative. Mail : [diane.constantdavid@chu-nantes.fr](mailto:diane.constantdavid@chu-nantes.fr)

**Isabelle Derrenderinger**, Directrice de l'école des sages-femmes, CHU de Nantes. Mail : [isabelle.derrenderinger@chu-nantes.fr](mailto:isabelle.derrenderinger@chu-nantes.fr)

**Sonia Desmoulin**, docteur en droit et chargée de recherche CNRS, rattachée au laboratoire Droit et Changement Social (UMR 6297 CNRS/Nantes Université) et associée à l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne (UMR 8103 CNRS/Université Paris 1). Mail : [sonia.desmoulin-canselier@univ-nantes.fr](mailto:sonia.desmoulin-canselier@univ-nantes.fr)

**Marianne Dion-Labrie**, Professeure adjointe de clinique, Département de médecine sociale et préventive, Programmes de bioéthique, Université de Montréal. Mail : [marianne.dion-labrie@umontreal.ca](mailto:marianne.dion-labrie@umontreal.ca)

**Charles Dupras**, Professeur adjoint en bioéthique, École de santé publique de l'Université de Montréal. Mail : [charles.dupras@umontreal.ca](mailto:charles.dupras@umontreal.ca)

**Guillaume Durand**, Maître de conférences HDR en Philosophie (Bioéthique, Ethique médicale et clinique, Philosophie de la médecine), à Nantes Université - CAPHI (EA 7463), Chercheur résident USR 3491 - CNRS - MSH Ange Guépin, membre de la Consultation d’Ethique Clinique (CEC) de l’Hôpital Mutualiste Jules Verne. Directeur de la CEC du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire/clinique mutualiste de l’Estuaire. Référent Intégrité Scientifique de Nantes Université, Président du Comité Éthique de la Recherche Non-Interventionnelle (CERNI). Mail : [guillaume.durand@univ-nantes.fr](mailto:guillaume.durand@univ-nantes.fr)

**Adrien Evin**, Maître de conférences-Praticien Hospitalier en médecine palliative (composante Médecine, Nantes Université), SPHERE (UMR INSERM 1246). Unité fixe de Soins de Support et Soins Palliatifs du CHU de Nantes, Service Interdisciplinaire Douleur Soins Palliatifs et de Support, Médecine Intégrative. Mail : [adrien.evin@chu-nantes.fr](mailto:adrien.evin@chu-nantes.fr)

**Bénédicte Gaillard Le Roux**, Praticien Hospitalier en Réanimation Pédiatrique, CHU de Nantes. Membre de la Commission d’Ethique de la SRLF. Mail: [benedicte.gaillardleroux@chu-nantes.fr](mailto:benedicte.gaillardleroux@chu-nantes.fr)

**Yvelise Garnier**, Conseillère en insertion et orientation professionnelle depuis plus de 10 ans, spécialisée pour le public étudiant - [yvelise.garnier@univ-nantes.fr](mailto:yvelise.garnier@univ-nantes.fr)

**Estelle d’Halluin** : Maître de conférences en sociologie, UMR 6025 Centre Nantais de Sociologie(CENS). Mail : [estelle.dhalluin@univ-nantes.fr](mailto:estelle.dhalluin@univ-nantes.fr)

**Pierre-Antoine Gouraud**, professeur des universités, praticien-hospitalier de la faculté de médecine de Nantes Université. Ancien élève de l’école Normale Supérieure de Lyon (département biologie), il est aussi titulaire d’un diplôme en philosophie qu’il a ensuite mis à profit pour contribuer à l’étude des questions de bioéthique en génétique. Mail : [pierre-antoine.gouraud@univ-nantes.fr](mailto:pierre-antoine.gouraud@univ-nantes.fr)

**Gilles Guihard**, Maître de conférences hors-classe, CREN (Centre de Recherche en Education de Nantes – UR2661), Département de Physiologie, Faculté de médecine de Nantes. Mail : [gilles.guihard@univ-nantes.fr](mailto:gilles.guihard@univ-nantes.fr)

**Miguel Jean**, Maître de conférences des universités - praticien hospitalier, responsable du Conseil Interdisciplinaire d’Ethique, Chef de service de la Consultation d’Ethique Clinique (CEC), CHU et faculté de médecine de Nantes. Mail : [miguel.jean@chu-nantes.fr](mailto:miguel.jean@chu-nantes.fr)

**Manon Lafon**, Doctorante en droit du dommage corporel (Centre de Recherche en Droit Antoine Favre – Université Savoie Mont Blanc), Juriste en droit de la responsabilité médicale. Mail : [manonlafon.pro@gmail.com](mailto:manonlafon.pro@gmail.com)

**Mathilde Lancelot**, Maître de conférences en philosophie et épistémologie à Nantes Université, Centre François Viète d’Epistémologie, Histoire des sciences et des techniques (UR 1161), Faculté de médecine de Nantes. Mail : [mathilde.lancelot@univ-nantes.fr](mailto:mathilde.lancelot@univ-nantes.fr)

**Patrick Lang**, Maître de conférences en philosophie (éthique des valeurs, philosophie de la musique) à Nantes Université (UR 7463 CAPHI). Courriel : [patrick.lang@univ-nantes.fr](mailto:patrick.lang@univ-nantes.fr)

**Frédéric Le Blay** : Maître de conférences (HDR) à Nantes Université (UFR Lettres & Langues), Chercheur au Centre François Viète (Epistémologie, Histoire des sciences et des techniques). Domaines d'expertise : histoire de la médecine, cosmologies, physique et météorologie anciennes, anthropologie de la nature. Carnet de recherche en ligne : <https://leblay.hypotheses.org> Mail : [frederic.le-blay@univ-nantes.fr](mailto:frederic.le-blay@univ-nantes.fr)

**Marc Le Fort**, Praticien hospitalier, chef du service médecine physique et réadaptation neurologique, CHU de Nantes. Mail : [marc.lefort@chu-nantes.fr](mailto:marc.lefort@chu-nantes.fr)

**Karine Lefeuvre**, Docteur en droit et Professeure à l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP Rennes-Paris) depuis 2007 sur les thèmes de Droit et éthique de la protection des personnes et de Démocratie en santé. Directrice adjointe du Département des Sciences humaines et sociales à l'EHESP. Vice-Présidente du CCNE. Mail : [karine.lefeuvre@ehesp.fr](mailto:karine.lefeuvre@ehesp.fr)

**Aurélie Lepeintre**, Praticien Hospitalier, Responsable de l'unité mobile de soins de support et de soins palliatifs, CHU de Nantes.

**Céline Letemplé**, professeure agrégée d'anglais à Nantes Université. Mail : [Celine.Letemple@univ-nantes.fr](mailto:Celine.Letemple@univ-nantes.fr)

**Sandra Mercier**, Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier dans le service de génétique médicale du CHU de Nantes, affiliée à l'équipe de thérapie génique UMR1089. Mail : [Sandra.mercier@chu-nantes.fr](mailto:Sandra.mercier@chu-nantes.fr)

**Eric Mondielli** : Directeur du master 2 de droit international et européen des droits fondamentaux (M2DIEDF), Directeur du Centre d'études et de recherches en droit européen de la santé (CERDES) de Nantes, Membre du laboratoire Droit et Changement Social (DCS) UMR 6297. Mail : [eric.mondielli@univ-nantes.fr](mailto:eric.mondielli@univ-nantes.fr)

**Grégory Munoz**, Maître de conférences en Sciences de l'éducation, CREN (EA 2661). Mail : [gregory.munoz@univ-nantes.fr](mailto:gregory.munoz@univ-nantes.fr)

**Julien Nizard**, Professeur à Nantes Université, HDR en Thérapeutique et Médecine de la Douleur. Chef du centre fédératif douleur, soins palliatifs et de support, éthique clinique, CHU de Nantes. Mail : [julien.nizard@univ-nantes.fr](mailto:julien.nizard@univ-nantes.fr)

**Brigitte Perrouin-Verbe**, Professeur des universités-praticien hospitalier, directeur du PHU 10 : médecine physique et réadaptation, CHU et faculté de médecine de Nantes. Mail : [brigitte.perrouinverbe@chu-nantes.fr](mailto:brigitte.perrouinverbe@chu-nantes.fr)

**Véronique Rachet-Darfeuille**, Docteur en Droit et titulaire du DEA de droit privé général de l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne, Me RACHET-DARFEUILLE est Avocat au Barreau de Nantes et a fondé un cabinet qui exerce exclusivement son activité en droit de la santé et du handicap. Mail : [vrd@orior-avocats.fr](mailto:vrd@orior-avocats.fr)

**Barbara Robert** : Directrice des soins de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest

Mail : [Barbara.Robert@ico.unicancer.fr](mailto:Barbara.Robert@ico.unicancer.fr)

**Emmanuelle Robert**, Responsable pédagogique de la formation au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Direction des Etablissements et Services d'Intervention Sociale (CAFDES délivré par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique EHESP) à l'Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social (ARIFTS site nantais), Docteur en sociologie. Mail : [e.robert@arifts.fr](mailto:e.robert@arifts.fr)

**Delphine Rommel**, Maître de Conférences en Psychologie Clinique à la faculté de Psychologie de Nantes Université, Laboratoire LPPL EA 4638. Membre du CERNI (comité d'éthique pour la recherche non interventionnelle impliquant la personne humaine) de Nantes Université. Psychologue. Mail : [delphine.rommel@univ-nantes.fr](mailto:delphine.rommel@univ-nantes.fr)

**Philippe Tessier**, Maître de conférences en économie de la santé, SPHERE (UMR INSERM 1246), faculté de médecine de Nantes. Mail : [philippe.tessier@univ-nantes.fr](mailto:philippe.tessier@univ-nantes.fr)

**Pierre Teissier**, maître de conférences en histoire des sciences et des techniques, Centre F. Viète, Nantes Université. Mail : [pierre.teissier@univ-nantes.fr](mailto:pierre.teissier@univ-nantes.fr)

**Stéphane Tirard**, Professeur d'épistémologie et d'histoire des sciences de la vie et de la médecine au Centre François Viète de Nantes Université. Responsable du programme DataSanté, Médecine personnalisée et données en grand nombre (2017-2023). Mail : [stephane.tirard@univ-nantes.fr](mailto:stephane.tirard@univ-nantes.fr)

**David Troya**, Enseignant d'anglais et responsable pédagogique des masters et bachelors en langue anglaise, Centrale Nantes ; gestionnaire de publications scientifiques, CHU de Nantes. Mail : [david.troya@univ-nantes.fr](mailto:david.troya@univ-nantes.fr)

**Paul Veron** Maître de conférences à la faculté de droit de Nantes, Membre du laboratoire Droit et Changement Social (DCS) UMR 6297. Mail : [paul.veron@univ-nantes.fr](mailto:paul.veron@univ-nantes.fr)

**Bryn Williams-Jones**, Professeur titulaire et directeur des Programmes de bioéthique, École de santé publique de l'Université de Montréal. Mail : [bryn.williams-jones@umontreal.ca](mailto:bryn.williams-jones@umontreal.ca)

**Enseignants référents par UE (pour les cours à l'intérieur de ces UE, merci de vous adresser en priorité à l'enseignant) :**

Guillaume Durand : UE11, UE 13, UE 15, UE 21, UE 23, UE 31, UE 41

Paul Veron : responsable des UE en Droit (UE 12, UE 22, UE 32)

Philippe Tessier : UE 14, UE 33.1

Marianne Bourdon : l'UE 15 du parcours ARS « Introduction à la psychologie de la santé »

Gilles Guihard : UE 16.1 du parcours ADP (Mesures et évaluations subjectives en santé - MESS)

Marie-Céline Chades-Esnault : UE 16.2 du parcours ADP (Enjeux individuels et collectifs)

Julien Nizard : UE33

Stéphane Tirard : UE 42

Responsable de la Commission des stages : Renaud Clément

**Les enseignements** ont lieu essentiellement **le lundi, le mercredi et le jeudi.**

Les **stages** doivent avoir lieu **le mardi et le vendredi.**

Les **stages des étudiants SHS**, en M1 et en M2, peuvent se dérouler au S1 ou au S2 ou encore à cheval sur les 2 semestres.

Les **stages des étudiants Santé qui réalisent leur M1 en deux années** sont à organiser soit sur les mois de juin, juillet, août, soit en fin de S2 entre la première et la seconde année du Master. Le stage de M2 peut se dérouler en S1, S2 ou être réparti sur les deux semestres.

Stages : Voir également page 38

La rentrée du Master a lieu le **mardi 5 septembre 2023** de 9h00 à 10h30 pour les M1 et de 10h30 à 12h pour les M2, à l'UFR Lettres et Langages, site Tertre, bâtiment Censive Amphi 1 (sous-sol).

# Maquette mention Éthique en bleu, les cours qui ne sont pas à valider par les étudiants Santé (M1)

	<b>Parcours « Autonomie, Responsabilité, Soin »</b>	<b>Parcours « Autonomies, Décisions, Pratiques »</b>
<b>M1</b>	<p>Enseignements de tronc commun : Fondements historiques, épistémologiques et juridiques</p> <p><b>Semestre 1</b></p> <p><b>UE 11 : Fondements historiques et philosophiques : 12 ECTS</b>            « Fondements de l'éthique biomédicale en Amérique du Nord » (20h CM)            « Santé et Environnement : histoire, anthropologie, éthique » (18h TD)</p> <p><b>UE 12 : Fondements juridiques 1 : 3 ECTS</b>            « Introduction à la définition juridique de la <b>personne</b> » (10h CM, 10h TD)</p> <p><b>UE 13 Professionnalisation en bioéthique 6 ECTS</b>            « Professionnalisation en bioéthique » 6hCM            « Anglais en bioéthique » 20hTD</p> <p><b>UE 14 : économie de la santé : 3 ECTS</b>            « Analyse économique des systèmes de santé et d'assurance maladie » (16h CM)</p> <p><b>Semestre 2</b></p> <p><b>UE 21 : Fondements épistémologiques : 6 ECTS</b>            « L'Éthique : fondements philosophiques » (20h CM)            « Expertise, Risque et Ethique » (24h CM)</p> <p><b>UE 22 : Fondements juridiques 2 : 6 ECTS</b>            « Bioéthique et droits fondamentaux » (10hTD)            « Responsabilités juridiques des professions de santé » (10hTD)</p>	
	<p><b>Semestre 1 parcours ARS</b></p> <p><b>UE 15 Compléments théoriques : 9 ECTS</b>            « Introduction à la sociologie du vieillissement » (24HCM) avec DU Gérontologie            « Introduction à la psychologie de la santé » (12hCM)            « Public Health Ethics » 12HCM (avec Univ. de Montréal)</p>	<p><b>Semestre 1 parcours ADP</b></p> <p><b>UE 16 : Orientations pratiques : 9 ECTS</b>            « Mesures et Évaluations Subjectives en Santé » (47hCM-14hTD)            Ou            « Enjeux individuels et collectifs : situations d'éthique cliniques » (30h CM)</p>
	<p><b>Semestre 2</b></p> <p><b>UE 23 Stage d'observation TER : 15 ECTS</b>            Mémoire de stage (1 mois – 140h)            « Méthodologie - Aide à la réalisation du TER – Ressources numériques » 20hTD</p>	
<b>M2</b>	<p><b>Semestre 3</b></p> <p><b>UE 31 : « Recherche et éthique clinique » : 12 ECTS</b>            « Méthodologies qualitatives de recherche en Sciences humaines et sociales » (20hCM)            « Ethique de la recherche » (18h CM)            « Méthodologies de l'éthique clinique » (4h CM + 12h TD)</p> <p><b>UE 32 : Droits du patient : 6 ECTS</b>            « Droits et libertés fondamentaux du patient » (10h CM + 22h TD)</p> <p><b>UE 33 : Décisions en santé : 12 ECTS</b>            « Décisions individuelles et institutionnelles : aspects neuropsychologiques, économiques et émotionnels » (13h CM + 12h TD)            « Handicap, Douleur chronique, Soins Palliatifs et de Support » (30hCM)            « Didactique professionnelle » (16h CM)</p> <p><b>Semestre 4</b></p> <p><b>UE 41 : Pratiques professionnelles : 6 ECTS</b>            « Communication scientifique : suivi méthodologique » (23,5 hTD)            « Ethique et Management » » (18h TD – avec Arifits &amp; ESF »</p> <p><b>UE 42 « Ethique des données massives » : 3 ECTS</b>            « Ethique et Big Data » (20hCM)</p> <p><b>UE43 « Anglais en bioéthique » 20hTD 3 ECTS</b></p>	
	<p><b>Semestre 4</b></p> <p><b>UE 44 : Stage et mémoire de recherche 18 ECTS</b></p>	

# Enseignements du master 1 (hors filières santé)

## SEMESTRE 1

UE 11 : Fondements historiques et philosophiques (12 ECTS)

« Fondements de l'éthique biomédicale en Amérique du Nord » (20h CM)

« Santé et Environnement : histoire, anthropologie, éthique » (18h TD)

UE 12 : Fondements juridiques 1 (3 ECTS)

« Introduction à la définition juridique de la personne » (10h CM, 10h TD)

UE 13 : Professionnalisation en bioéthique (6 ECTS)

« Professionnalisation en bioéthique » (6hCM)

« Anglais en bioéthique » (20hTD)

UE 14 : Économie de la santé (3 ECTS)

« Analyse économique des systèmes de santé et d'assurance maladie » (16h CM)

### Parcours Autonomie Responsabilité Soins

UE 15 : Compléments théoriques (9 ECTS)

« Introduction à la sociologie du vieillissement » (24h CM)

« Introduction à la psychologie de la santé » (12h CM)

« Public Health Ethics » avec Université de Montréal (12h CM)

## OU

### Parcours Autonomie Décisions Pratiques

UE 16 : Orientations pratiques (9 ECTS)

« Mesures et Évaluations Subjectives en Santé » (47hCM + 14hTD)

ou

« Jeux individuels et collectifs : situations d'éthique clinique » (30hCM)

## SEMESTRE 2

UE 21 : Fondements épistémologiques (6 ECTS)

« L'Éthique : fondements philosophiques » (20h CM)

« Sciences et société : Expertise, Risque et Ethique » (24h CM) avec le CFV-Nantes

UE 22 : Fondements juridiques 2 (6 ECTS)

« Bioéthique et droits fondamentaux » (10h TD)

« Responsabilités juridiques des professionnels de santé » (10h TD)

UE 23 : Stage d'observation TER (15 ECTS)

Mémoire de stage (1 mois – 140h)

« Méthodologie - Aide à la réalisation du TER – Ressources numériques » (20hTD)

# Étudiants des filières santé

Cette page s'adresse spécifiquement aux étudiants des filières santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, vétérinaire, idHEO, kinésithérapie etc.).

## Organisation des enseignements

Les enseignements sont dispensés par semestre sous forme d'Unités d'Enseignement Fondamentaux (UEF), qui constituent le tronc commun de la formation, et des Unités d'Enseignement Complémentaires (UEC) qui sont propres aux deux parcours parmi lesquels l'étudiant peut choisir :

Parcours « Autonomie Responsabilité Soins » (ARS)

Parcours « Parcours Autonomie Décisions Pratiques » (ADP)

Une partie des enseignements s'effectue de manière mutualisée avec les étudiants hors des filières santé qui suivent le master Ethique.

## Le Travail d'Études et de Recherche (TER)

Le TER s'appuie sur un stage d'un mois (140h) et il est validé par la rédaction d'un court mémoire (une quinzaine de pages - Voir fin du présent livret et « Guide TER »).

Vous devez penser à retirer une convention de stage et à prendre contact rapidement avec les enseignants du master pour envisager des terrains de stage.

## Validation du Master 1

La validation du Travail d'Études et de Recherche (TER) est une condition obligatoire pour la validation du Master 1 Ethique. Les conditions de validation (60 ECTS) sont les suivantes :

<b>MASTER 1 éthique</b>	<b>Crédits ECTS</b>
Unités d'Enseignements Fondamentaux (UEF), tronc commun	
UEF 11 EC Fondements de l'éthique biomédicale en Amérique du Nord	6
UEF 12	3
UEF 14	3
UE (parcours ARS ou ADP)	
UEC 15 ou UEC 16	9
UEF Travail d'Etude et de Recherche (TER)	15
Validation 4ème année (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, vétérinaire, idHEO, etc.)	24

# Enseignements du master 1 (étudiants des filières santé)

---

Sont concernés : étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, vétérinaire, idHEO, kinésithérapeutes, etc.

## SEMESTRE 1

### Tronc commun

UE 11 : Fondements historiques et philosophiques (6 ECTS)

« Fondements de l'éthique biomédicale en Amérique du Nord » (20h CM)

UE 12 : Fondements juridiques 1 (3 ECTS)

« Introduction à la définition juridique de la personne » (10h CM, 10h TD)

UE 14 : Économie de la santé (3 ECTS)

« Analyse économique des systèmes de santé et d'assurance maladie » (16h CM)

### Parcours Autonomie Responsabilité Soins

UE 15 Compléments théoriques (9 ECTS)

« Introduction à la sociologie du vieillissement » (24h CM)

« Introduction à la psychologie de la santé » (12h CM)

« Public Health Ethics » Université de Montréal (12h CM)

### OU

### Parcours Autonomie Décisions Pratiques

UE 16 : Orientations pratiques (9 ECTS)

« Mesures et Évaluations Subjectives en Santé » (47h CM + 14h TD)

« Enjeux individuels et collectifs : situations d'éthique clinique » (30h)

## SEMESTRE 2

UE 23 : Stage d'observation (TER) 15 ECTS

Mémoire de stage (1 mois – 140h)

« Méthodologie - Aide à la réalisation du TER – Ressources numériques » (20hTD)

# Présentation des cours

---

## SEMESTRE 1

### UE 11 : Fondements historiques et philosophiques

#### « Fondements de l'éthique biomédicale en Amérique du Nord », G. Durand (20h CM)

##### *L'autonomie dans la bioéthique et l'éthique médicale et clinique*

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, c'est en particulier la découverte des horreurs perpétrées dans les camps de concentration nazis qui participe à un véritable tournant dans l'éthique biomédicale : le Code de Nuremberg dispose que « le consentement volontaire du sujet humain est absolument essentiel » pour toute recherche scientifique ; le *Belmont report* puis les *Principles of Biomedical Ethics* placeront le respect de l'autonomie de la personne au cœur de toute pratique biomédicale. Mais que signifie exactement l'autonomie du patient ? Quels sont l'origine et le sens de ce concept dans la bioéthique contemporaine nord-américaine ? Face à des situations complexes, les soignants font l'épreuve de l'une des plus vieilles questions philosophiques : comment prouver la liberté d'une décision ? Dans le soin, il s'agit de déterminer si le patient a bien compris la situation, évalué les conséquences de ses choix et si sa décision est prise en l'absence de toute contrainte. Quels sont les outils qui permettent d'évaluer précisément et objectivement cette autonomie ? Et aussi, comment favoriser une plus grande autonomie du patient ?

#### **Bibliographie indicative**

##### **Articles :**

Appelbaum P., « Assessment of patient's competence to consent to treatment », *N Engl J Med*, 2007; 357 : 1834-40

Drane J. F., « The Many Faces of Competency », *Hastings Cent Rep.* 1985 Apr;15(2):17-21.

Durand G., « Évaluer l'autonomie du patient : le médecin à l'épreuve de la métaphysique », *Journal International de Bioéthique et d'éthique des sciences*, 2019, vol. 30, n°2.

##### **Ouvrages, chapitres d'ouvrages :**

Ambroselli Cl., *L'éthique médicale*, PUF, « Que sais-je ? », 1988.

Beauchamp TL, Childress JF. *Principles of Biomedical Ethics*, sixth ed. Oxford: Oxford University Press; 2009. (lire le chapitre 4 sur l'autonomie)

Durand G., Dabouis G. (ed.), *Philosophie du soin. Santé, Autonomie, Devoirs.*, Paris, Vrin, « Textes clés de philosophie du soin », 2019.

Durand G., *Un philosophe à l'hôpital*, Paris, Flammarion, 2021.

Durand G., *La médecine des désirs*, Paris, Vrin, 2023.

#### « Santé et Environnement : histoire, anthropologie, éthique », F. Le Blay (18h TD)

La santé-environnement ou santé environnementale constitue aujourd'hui un champ spécifique de la santé publique (première reconnaissance et définition données par l'OMS dès 1989). Le large spectre qu'elle couvre tient à la polysémie et à la complexité de la notion même d'environnement. Son appréhension relève ainsi d'une approche foncièrement interdisciplinaire. Les liens entre médecine et environnement furent posés dès les origines par Hippocrate et ont pu se lire sous différentes perspectives tout au long de l'histoire

(par exemple l'hygiénisme du XIXe siècle). Les enjeux contemporains relatifs à l'écologie et la conscience environnementale contribuent à renouveler le questionnement, qui bénéficie de plus de l'apport de nouveaux champs spéculatifs comme l'épigénétique ou l'exposomique. Le séminaire se proposera de rappeler les grands jalons de cette longue histoire et d'interroger quelques concepts ou notions déterminants.

### **Programme :**

Le déroulé du cours s'articulera autour de trois perspectives s'inscrivant dans une chronologie longue :

- Dès ses origines hippocratiques, la médecine recèle une compréhension de la relation entre santé, maladie et environnement fondée sur la recherche des causes externes de la maladie et une conception de la santé comme absence de maladie. L'être humain ingère, respire, assimile, entre en contact avec des agents/substances qui sont bons ou nocifs pour sa santé ; il est également affecté par les conditions climatiques.
- Cette conception évolue dans le sens d'un élargissement à l'environnement social et aux conditions socio-culturelles à partir de la fin du XVIIIe siècle. Les causes de la maladie ne sont plus à chercher seulement dans des facteurs externes mais dans un environnement créé par l'Homme lui-même (insalubrité, pollution, hygiène de vie, pauvreté, malnutrition, etc.). L'enjeu devient politique et social : naissance de la Santé publique.
- Au cours du XXe siècle, certains travaux remettent en question la notion même de maladie (normal vs pathologique) pour proposer une approche de la santé fondée sur l'idée de « milieu », conçu comme une adaptation à son environnement ou au monde. Une telle approche fait passer du paradigme de santé à celui de bien-être et suppose un élargissement de la perspective à l'ensemble de la biosphère et plus seulement à l'Homme.

Séance 1 : Présentations et Introduction.

Séance 2 : Origines et contours de la santé environnementale.

Séance 3 : Néo-hippocratismes et hygiénisme, le tournant du XIXe siècle.

Séance 4 : Définir l'environnement.

Séance 5 : Perspectives naturistes.

Séance 6 : Perspectives naturistes (suite).

Séance 7 : Maladies nouvelles et émergentes.

Séance 8 : Les premières pandémies historiques.

Séance 9 : Conclusions.

### **Références bibliographiques :**

Albrecht Glenn, *Earth Emotions: New Words for a New World*, Cornell University Press, Ithaca-New York, 2019.

Baubérot Arnaud, *Histoire du naturisme. Le mythe du retour à la nature*, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Histoire, Rennes, 2004.

Blanc Stéphane, Boëtsch Gilles, Hossaert-McKey Martine, Renaud François (dir.), *Écologie de la santé, pour une nouvelle lecture de nos maux*, Éditions du CNRS-Cherche Midi, Paris, 2017.

Bonneuil Christophe & Fressoz Jean-Baptiste, *L'événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Points, Seuil, Paris, 2013 (2016<sup>2</sup>).

Bourdelaïs Patrice, *Les Hygiénistes. Enjeux, modèles et pratiques*, Belin, Paris, 2001.

Fressoz Jean-Baptiste, *L'Apocalypse joyeuse, Une histoire du risque technologique*, L'Univers historique, Seuil, Paris, 2012.

Gaïlle Marie, *Santé et environnement*, PUF, Paris, 2018.

Id. (dir.), *Établir la preuve d'une pathologie environnementale*, Éditions du CNRS, Paris, 2018.

Garrett Laurie, *The Coming Plague: Newly Emerging Diseases in A World Out of Balance*, Farrar, Straus & Giroux, New York, 1994 (reprint Penguin Books, 1995).

Hippocrate, *Airs, Eaux, Lieux*, traduction et présentation J. Jouanna & C. Magdelaine, dans *L'Art de la médecine*, GF Flammarion, Paris, 1999.

## **UE 12 : Fondements juridiques 1**

### **« Introduction à la définition juridique de la personne », S. Desmoulin (10h CM – 10h TD)**

Le droit est parfois présenté comme « un autre monde ». Une rapide introduction à ses modes de raisonnement permettra d'en percevoir les spécificités et de distinguer la norme juridique des normes éthiques ou morales pour mieux saisir les notions et les règles du droit des personnes.

La notion juridique de personne a sa propre raison d'être, conduisant à distinguer les personnes morales des personnes physiques, et articulant des enjeux de protection des droits, mais aussi de patrimoine et de responsabilité. Si la théorisation de la personne puise aux sources du droit romain, le droit n'a pu rester imperméable aux avancées majeures des connaissances scientifiques et médicales et la notion de personne humaine et ses liens avec l'affirmation de droits fondamentaux sera étudiée. La complexité de la personne physique, sujet de droits incarné mais dont le corps peut être saisi de multiples façons par le droit depuis sa conception jusqu'à son décès en passant par sa numérisation sera aussi l'objet de cet enseignement. La relation de la personne juridique au corps humain et à l'espèce humaine fera également l'objet d'études approfondies, pour mieux comprendre les débats contemporains sur l'éventuelle reconnaissance d'autres personnes juridiques.

#### **Bibliographie indicative**

Verbo « La personne » in *Judith Rochfeld, Les grandes notions du droit privé*, PUF collection Thémis droit, 2011, pp. 9-73

Jean-Pierre Baud, *L'affaire de la main volée. Une histoire juridique du corps*, Le Seuil 1993 (243 p.).

R. Libchaber, « Réalité ou fiction ? Une nouvelle querelle de la personnalité est pour demain », *Revue trimestrielle de droit civil* 2003, p. 170.

Florence Bellivier, *Droit des personnes*, LGDJ collection Domat droit privé, 2015 (287 p.).

## **UE 13 : Professionnalisation en bioéthique**

### **« Professionnalisation en bioéthique » Yvelise Garnier (8hTD)**

### **Objectifs :**

- Développer des compétences à se professionnaliser en prenant appui sur la recherche du stage de fin d'études des étudiants et faciliter l'insertion professionnelle post diplôme
- A la fin de module, les étudiants seront capables de :
  - Identifier et valoriser leurs atouts
  - Définir un projet de stage
  - Construire des outils efficaces (CV ; lettre de motivation ; profil LinkedIn)
  - Connaître le marché de l'emploi lié à leur secteur
  - Mettre en place des actions pour rencontrer des professionnels
  - Savoir se présenter et se démarquer en entretien de recrutement

### **Modalités :**

- 1 webinar de lancement de 30 minutes pour engager les étudiants dans la démarche
- 5 thématiques abordées :
  - Mes perspectives, mon projet
  - Mon marché, ma stratégie de recherche
  - Mes outils
  - Ma préparation à l'entretien de recrutement
  - Mon plan d'action
- 1 évaluation en fin de module avec 1 note attribuée pour chaque étudiant

### **« Anglais en bioéthique » David Troya (20h TD)**

Ces séances visent à développer des compétences communicationnelles et linguistiques en anglais sur des thématiques liées à l'éthique, en général, et plus spécifiquement à la bioéthique. Chaque séance aura lieu sur un format de discussion groupale sur un sujet choisi en amont et préparé à l'avance à partir de supports écrits et/ou audio-visuels. Chaque étudiant aura un rôle spécifique à adopter dans la préparation ainsi que lors des discussions dans le but de développer ses compétences communicationnelles mais, à la fois, ses compétences relationnelles et interculturelles.

### **Bibliographie indicative**

John Harris. Bioethics (Oxford Readings In Philosophy). Oxford University Press. 2001.  
Glenn McGee. Bioethics for Beginners. Wiley\_Blackwell. 2012.  
Bonnie Steinbock (ed.). The Oxford Handbook of Bioethics. Oxford University Press. 2007.  
Konrad Szocik. The Bioethics of Space Exploration. Oxford University Press. 2023.

### **UE14 : Économie de la santé**

#### **« Analyse économique des systèmes de santé et d'assurance maladie » Ph. Tessier (16h CM)**

Selon Gérard de Pouvourville, l'économie de la santé est forme « d'éthique collective de gestion de la rareté » (G. de Pouvourville, 2009). Ce cours est une initiation à l'analyse économique de l'organisation et de l'évolution des systèmes de soins (financement et déterminants des dépenses de santé, rémunération des professionnels de santé et des établissements de soins) et d'assurance contre le risque maladie (place

et rôle des différents acteurs, conditions d'accès aux soins). Il présente les principaux défis sociétaux auxquels est confronté le système de santé français (vieillesse de la population, financement de l'innovation, inégalités d'accès aux soins) et propose aux étudiants de mener une analyse critique des réformes engagées pour y faire face.

L'objectif est également de montrer quels sont les questionnements éthiques auxquels l'analyse économique des questions de santé est confrontée et quelles sont les formes d'éthiques qu'elles mobilise.

## **Bibliographie indicative**

### Documents généralistes

Fargeon, V. (2014), Introduction à l'économie de la santé. 2ème édition, Presses Universitaires de Grenoble. *Ouvrage traitant des différents aspects de l'économie de la santé.*

Bras, P., de Pourville, G. & Tabuteau, D. (2009). *Traité d'économie et de gestion de la santé.* Paris : Presses de Sciences Po. *Ouvrage par articles thématiques, utile pour cibler une question spécifique.*

de Kervasdoué, J. (2010). Économie et gestion de la santé : l'argent des autres. Dans : Emmanuel Hirsch éd., *Traité de bioéthique: I - Fondements, principes, repères* (pp. 578-591). Toulouse, France: Érès. *A lire absolument pour comprendre la problématique de l'économie de la santé et les liens avec l'éthique.*

### Documents spécifiques

Le Coz, P. (2009). L'exigence éthique et la tarification à l'activité à l'hôpital. *Revue de philosophie économique*, 1(1), 35-53.

Sur des questions spécifiques traitées dans le cours, il peut être intéressant de consulter des numéros de la revue 'Les tribunes de la santé' disponible sur le site Cairn via l'accès de Nantes Université.

## **UE 15 : Compléments théoriques**

### **« Introduction à la sociologie du vieillissement » E. D'Halluin (24HCM)**

Cet enseignement présente les enjeux sociétaux de l'allongement de la durée de la vie observé dans les sociétés contemporaines dans une perspective sociologique. Les premières séances sont consacrées à une réflexion sur la place de l'âge dans la détermination des conduites et des positions sociales, et s'intéressent aux modifications des équilibres démographiques, économiques, territoriaux et en termes de structures sociales auxquelles donne lieu le vieillissement de la population. Elles posent en particulier la question d'une définition sociale de l'autonomie/dépendance et de sa prise en compte dans les politiques publiques. Des séances spécifiques sont consacrées aux questions d'habitat et de lieu de vie, d'aménagement urbain et de déplacement, ainsi qu'au vieillissement des populations immigrées.

## **Bibliographie indicative**

Attias-Donfut C., Lapierre N., Segalen M. (2002), *Le nouvel esprit de famille*, Paris, O. Jacob.

Cambois, E., C. Laborde, et al. (2008). "La « double peine » des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte." *Population et sociétés*, (441).

Caradec V. (2008), *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin.

Centre d'Analyse Stratégique (2011), "Les défis de l'accompagnement du grand âge".

Centre d'Analyse Stratégique (2013). "Vieillesse et espace urbain. Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ?" *La note d'analyse*, (323).

Choquet L-H., Sayn I. (dir.), « Obligations alimentaires et solidarités familiales », *Droit et société*, LGDJ, 2000.

Delbès, C., J. Gaymu, et al. (2006). "Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan

européen." *Population et sociétés*, (419).

Guillemard, A.-M. (1972). *La retraite, une mort sociale*. Paris, Mouton.

Le Bihan B., Da Roit B. (2009), "La prise en charge des personnes âgées dépendantes en France et en Italie. Familiarisation ou défamiliarisation du care ?" *Lien social et politiques*, n°62, pp.41-55.

Lenoir, R. (1979). "L'invention du "troisième âge"." *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, (26-27

Martin C. (2002), "Les solidarités familiales : bon ou mauvais objet sociologique", *Droit et société*, n°34, pp.41-72

Paperman P. et Laugier S. (dir.) *Le souci des autres - Ethique et politique du care*, Paris, EHESS, 2006.

Paugam S., *Repenser la solidarité – l'apport des sciences sociales*, PUF, 2007.

Soullier N. (2012), "L'aide humaine auprès des adultes à domicile : l'implication des proches et des professionnels", *Etudes et Résultats*, n°827,

Tronto J.C. (2009 [1993]), *Un monde vulnérable - pour une politique du care*, Paris, La Découverte

### « Introduction à la psychologie de la santé » Marianne Bourdon (12hCM)

Après avoir introduit la Psychologie d'une part et la santé d'autre part, la Psychologie de la santé sera définie. Les bases de la Psychologie de la santé seront expliquées, en montrant qu'elles permettent une nouvelle compréhension de la santé et de la maladie. Quelques concepts fondamentaux seront présentés. Enfin on détaillera les objectifs de la Psychologie de la santé et on illustrera l'articulation entre la recherche, le soin et la formation.

#### Bibliographie

Bruchon-Schweitzer & Boujut, E. (dernière éd: 2021). *Psychologie de la santé: Concepts, méthodes et modèles*. Paris: Dunod.

Fischer, G. N., & Tarquinio, C. (2006/2014). *Les concepts fondamentaux de la psychologie de la santé*. Paris: Dunod.

Fischer, G. N., Tarquinio, C., & Dodeler, V. (2020). *Les bases de la Psychologie de la santé*. Paris: Dunod.

Ogden, J. (2012/2014). *Psychologie de la santé*. Louvain-la-neuve: De Boeck supérieur.

<https://afpsa.fr/a-propos-de-lafpsa/>

### « Public Health Ethics » (18HCM) B. Williams-Jones, N.S. Abtroun, G. Durand, K. Lefevre.

#### Une partie de ce cours est réalisée en e-learning.

Public health ethics is a relatively new specialty in bioethics that focuses on the socio-ethical and political implications associated with public health policies and practices; it also analyses the principles and values that guide actions designed to promote health and prevent injuries and illnesses in the population. In this course, students will be introduced to various ethically challenging aspects of contemporary public health practice, such as issues in health promotion and disease prevention (e.g., use of moralising messaging), risk management in a context of scientific uncertainty (e.g., disease hype, use of the precautionary principle), justice in access to health (e.g., social determinants), epidemics and immunization (e.g., obligatory vaccination, quarantine). Students will also examine a variety of analytic ethics frameworks developed over the last decade, and specifically adapted to public health, to see how and where they are best applicable. Students will thus complete this module with an understanding of the particular ethical challenges raised in public health, and a familiarity with a range of ethical tools that can be used to address these challenges, in practice.

#### Bibliographie indicative

[each of these CCNPPS texts is also available in French]

Introduction to Public Health Ethics 1: Background:

[http://www.ncchpp.ca/127/Publications.ccnpps?id\\_article=977](http://www.ncchpp.ca/127/Publications.ccnpps?id_article=977)

Introduction to Public Health Ethics 2: Philosophical and Theoretical Foundations:

[http://www.ncchpp.ca/127/Publications.ccnpps?id\\_article=1424](http://www.ncchpp.ca/127/Publications.ccnpps?id_article=1424)

Introduction to Public Health Ethics 3: Frameworks for Public Health Ethics:

[http://www.ncchpp.ca/127/Publications.ccnpps?id\\_article=1426](http://www.ncchpp.ca/127/Publications.ccnpps?id_article=1426)

Population and Public Health Ethics: Cases from Research, Policy, and Practice:

<http://www.jcb.utoronto.ca/publications/casebook.shtml>

## **UE 16 : Orientations pratiques**

### **16.1 « Mesures et Évaluations Subjectives en Santé », G. Guihard (47h CM + 14hTD)**

A partir de septembre 2023, le contenu pédagogique de l'UE sera et ancré autour de l'évaluation subjective en santé et en formations de santé. Cette évaluation psychométrique et/ou docimologique fait appel à des enquêtes permettant l'acquisition de données individuelles anonymisées, puis à leur analyse par des outils mathématiques adaptés. L'étudiant.e pourra se familiariser avec les notions de fidélité et de validité d'outils de mesure et apprendre à en déterminer les indicateurs, au travers de cours magistraux complétés par des enseignements dirigés. Les éléments de formation seront complétés par des cours abordant la sociologie de l'enseignement supérieur, la formation de formateur, les théories motivationnelles adaptées aux patients et aux formés, la communication en éthique médicale et les outils d'évaluation des carrières universitaires et hospitalo-universitaire. Un enseignement dédié aux évaluations qualitatives en santé viendra finaliser les thèmes traités.

Les apprentissages seront aussi valorisés au travers de la production d'une mini-synthèse bibliographique sur des construits évaluables en santé ou en formation de santé. L'enseignement fera appel aux démarches PICO et PRISMA, à la consultation de bases de données bibliographiques et à la hiérarchisation d'éléments de connaissance issus de la lecture d'articles scientifiques.

La plupart des étudiants acceptés dans l'UE MESS sont généralement inscrit en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année d'études de santé (Médecine/Pharmacie) suivant en parallèle une formation en Master Biologie Santé. Cette population est caractérisée par un besoin très important de « re-sociabilisation » à l'issue de la première année (concours) et par un manque criant d'autonomie quant à l'assiduité. En dehors de tout contrôle, cette population ne vient pas en cours et travaille par l'intermédiaire d'un système « preneur de cours ». L'UE MESS est mutualisée avec le Master Ethique, ce qui permet une mixité très favorables aux échanges inter-filières.

Pour l'UE MEES, la présence ne sera pas exigée et l'autonomie des étudiants inscrits sera renforcée. Des démonstrations explicites (dès le premier cours) seront présentées sur la nécessité d'être assidu afin d'augmenter la performance académique lors des différentes séquences docimologiques (examen terminal, examen TD, mémoire écrit, soutenance orale).

L'étudiant pourra développer sa formation en réalisant un stage d'un mois avec production de mémoire et soutenance orale. Ce stage est validant pour l'obtention du M1. L'UE vise à former de futurs formateurs impliqués dans un projet pédagogique et/ou thérapeutique. A l'issue de cette formation, l'étudiant pourra produire un contenu adapté et sera en mesure de le transmettre de manière adaptative à un auditoire de complexité variable en niveau et en effectif (du patient individualisé à un groupe d'auditeurs tutorés ou en cours de formation).

### **16.2 « Enjeux individuels et collectifs : situations d'éthique clinique » (30 CM)**

Le cours est pluridisciplinaire et composé de 3 interventions qui abordent les aspects éthiques relatifs à différentes situations de prise de décision en santé analysées selon le regard de différentes disciplines (médecine, psychologie, économie) pour en mettre en évidence les complémentarités.

### **16.2.1 Cours « Éthique de la prise en charge individuelle et collective des maladies chroniques », Ph. Tessier (8h CM) et Marianne Bourdon (4h CM)**

Ce cours associe psychologie et économie de la santé pour présenter et analyser les principaux ressorts éthiques de la prise de décision en santé aux niveaux individuel (la relation singulière soignant-soigné) et collectif (les décisions de politiques de santé et d'utilisation des ressources). Plus spécifiquement, il porte sur la mise en évidence et l'analyse des aspects éthiques des choix de prise en charge des maladies chroniques en mettant l'accent sur les questions éthiques que soulève l'adaptation des patients à leur condition. Le caractère multidisciplinaire du cours a vocation à montrer la complémentarité des questions éthiques relatives aux différents niveaux de prise de décision en santé. L'objectif est d'amener les étudiants à identifier et à porter un regard critique sur les présupposés éthiques des méthodes mobilisées pour aider à la prise en charge des personnes confrontées à des maladies chroniques dans notre système de santé.

#### **Bibliographie indicative**

##### **Pour la partie économie de la santé**

Fagot-Largeault A. (1992). « Réflexions sur la notion de qualité de la vie », in: Launois R. & Régnier F., eds., *Décision thérapeutique et qualité de vie*, Paris, John Libbey Eurotext, 1992, pp. 83-100.

Gadreau M. (2009). « économie et éthique en santé Du calcul au jugement de valeur », *Revue de philosophie économique*, 10, 3-17.

CNPPS, (2013). « Introduction aux implications éthiques des évaluations économiques pour les politiques publiques favorables à la santé », Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (Institut National de Santé Publique, Québec), accessible en ligne :

[http://www.ccnpps.ca/150/publications.ccnpps?id\\_article=961](http://www.ccnpps.ca/150/publications.ccnpps?id_article=961)

Tessier P., (2009). « Harsanyi, Sen ou Bentham. Quelle perspective adopter pour l'évaluation du bien-être en santé ? », *Revue économique*, 6 (Vol. 60), pp. 1309-1333.

##### **Pour la partie psychologie de la santé**

"Psychologie de l'adaptation", sous la direction de Cyril Tarquinio et Elisabeth Spitz. Edition De Boeck, 2012.

Chapitres sélectionnés par ordre :

Adaptation et cancer, chapitre 18, pages 443-455.

Questions d'adaptation : Réflexions et ouvertures. L'adaptation entre psychologie, philosophie et neurosciences. Chapitre 2, pages 31-50. Coping, mécanismes de défense et adaptation. Chapitre 6, pages 125-135.

### **16.2.2 Cours « Soins primaires » M-C. Chades-Esnault (10h CM)**

Ce module présentera en 3 cours, des problématiques éthiques rencontrées en soins primaires et en pratique courante de la médecine.

Nous verrons que ces enjeux éthiques ne peuvent rester ignorés tant ils concernent tous les patients, ou presque, à un moment ou à un autre de leur parcours de soin.

Nous développerons ensemble la manière dont une démarche d'analyse éthique peut être mise en place dans de nombreuses situations courantes en médecine et nous discuterons des enjeux complexes qui sont soulevés par celles-ci.

Dans un premier cours nous discuterons de la notion de risque et de prévention et des dilemmes moraux que ces notions peuvent induire.

Dans un second cours nous étudierons la notion d'inobservance thérapeutique et comment elle peut être analysée d'un point de vue éthique et philosophique.

La troisième partie de ce cours sera axée sur l'étude du concept d'autonomie chez les patients dans les relations avec les soignants de premier recours.

### **Bibliographie indicative**

Charles C, Gafni A, Whelan T. Shared decision making in the medical encounter: What does it mean? (or it takes at least two to tango). *Soc Sci Med* 1997;44:681-92.

Haynes RB, Devereaux PJ, Guyatt GH. Physicians' and patients' choices in evidence based practice. *BMJ* 2002;324:1350.

Peretti-Watel, Moatti Jean-Paul. Le principe de prévention. Le culte de la santé et ses dérives. Broché. Paris, 2009.

Prasad V, Lenzer J, Newman DH. Why cancer screening has never been shown to "save lives" and what we can do about it. *BMJ* 2016;352:h6080.

Rat C, Cornuz J, Huas C, Aubin-Auger I, Partouche H, Rousseau R, Boussageon R. Dépistage : comment communiquer sur le risque ? *exercer* 2016;128:262-9.

### **16.2.3 Cours « Handicap: bases fondamentales » M. Le Fort, R. Clément, Ph. Hamonic, J. Nizard (8h CM)**

Le handicap constitue une question primordiale dans le champ des politiques sociales et de santé publique qui reflètent les changements épidémiologiques et démographiques occidentaux. Les définitions en sont diverses, littéraires, historiques, ou fonctionnelles voire analytiques dans le cadre de l'application universelle de l'Organisation Mondiale de la Santé ; elles sont à la base d'un modèle médical ou social du handicap et permettent de maîtriser des choix de recherche en sciences. Ce cours qui présente les bases fondamentales concernant le handicap en aborde les définitions, la socio-histoire, les organisations de santé et les inégalités de santé qui lui sont liées, les aspects réglementaires et la compensation du handicap en France. Ces fondamentaux permettent d'aborder ensuite plus clairement les questions éthiques rattachées au handicap.

### **Bibliographie indicative**

JF Ravaud. Définition, classification et épidémiologie du handicap. *Revue du Praticien* 2009; 59 (8): 1067-74.

Le Fort M, Espagnacq M, Albert T, Lefèvre C, Perrouin-Verbe B, Ravaud JF. Risk of pressure ulcers in tetraplegic people: a French survey crossing regional experience with a long-term follow-up. *Eur J Public Health*. 2018;28(6):993-6

## **Semestre 2**

## **UE 21 : Fondements épistémologiques**

### **« L'Éthique : fondements philosophiques », P. Lang et M.-C. Chades-Esnault (20h CM)**

Ce cours vise à dresser une cartographie des principaux courants et des principales positions qui structurent le paysage de l'éthique philosophique contemporaine, c'est-à-dire, en première approche, l'éthique conséquentialiste, l'éthique déontologique et l'éthique des vertus. On éclairera, de manière plus accessoire, les origines historiques de ces positions, et l'on examinera les forces et faiblesses de chacune, les questions auxquelles elle permet de répondre et les problèmes qu'elle laisse en suspens. On s'intéressera de manière plus spécifique au rapport entre les valeurs et les normes.

#### **Bibliographie indicative**

Billier, Jean-Cassien : *Introduction à l'éthique*, Paris, PUF, 2010, rééd. 2014  
Shafer-Landau, Russ : *Fundamentals of Ethics*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2012  
Spaemann, Robert : *Notions fondamentales de morale*, Paris, Champs-Flammarion, 1999  
Williams, Bernard : *Morality. An Introduction to Ethics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993

### **« Sciences et Sociétés : Expertise, risque, éthique », M. Lancelot, S. Desmoulin, G. Durand, A. Marrec, A. Naud (24hCM)**

L'unité d'enseignement proposée par le Master Épistémologie, histoire des sciences et des techniques, vise à offrir une réflexion pluridisciplinaire à partir des concepts d'expertise, de risque et d'éthique. Il s'agira de questionner leurs enjeux pour les sciences et les techniques à l'époque contemporaine. Chaque séance est conçue autour d'une étude de cas empirique (domaines principaux d'application : santé, environnement, technologie, droit), éventuellement complétée par des outils supplémentaires (montée en généralité, modèles théoriques, bibliographie, etc.).

#### **Bibliographie indicative :**

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001) *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, éd. du Seuil, 2001.  
Guchet X. (2011) « Les technosciences : essai de définition », Philonsorbonne [En ligne URL : <http://philonsorbonne.revues.org/348>]  
Ogien R. (2007) *L'éthique aujourd'hui*, Paris, Gallimard.  
Stengers I. et Bensaude Vincent B. (2003) *100 mots pour commencer à penser la science*, Les Empêcheurs de penser en rond.

## **UE 22 : Fondements juridiques 2**

### **« Bioéthique et droits fondamentaux », M. Lafon (10h TD)**

Cet enseignement s'articulera autour de l'approche juridique de la bioéthique : après l'étude de la relation droits fondamentaux et bioéthique, puis de la relation droit et bioéthique ou de la bioéthique au bio-droit, il sera procédé à une analyse des grands principes de la bioéthique et du droit de la biomédecine. Dans une seconde partie seront abordées diverses thématiques touchant à la procréation médicalement assistée, aux prélèvements et dons d'organes, le transsexualisme, l'expérimentation sur le corps humain, le clonage, la recherche sur l'embryon. Une troisième partie portera sur les institutions dans le domaine

de la bioéthique (agence de la biomédecine, comité consultatif national d'éthique etc.) Les questions seront abordées en tenant compte des aspects nationaux, européens mais aussi internationaux.

### **Bibliographie indicative**

D. SICARD, *L'éthique médicale et la bioéthique*, coll QSJ n° 2422

B. MATHIEU, *La bioéthique*, Dalloz, coll. « Connaissances du droit », 2009.

E. MONDIELLI, *L'essentiel de la bioéthique et de la biomédecine*, Gualino, coll. « Carrés rouge », 2008.

### **« Responsabilités juridiques des professions de santé », V. Rachet-Darfeuille (10hTD)**

Le droit encadre l'exercice des professions de santé et, notamment, les conditions qui président à l'indemnisation des conséquences dommageables des actes de soins (responsabilité civile) ou à la sanction des professionnels de santé (responsabilité pénale). Ces responsabilités sont liées tant aux traitements, aux diagnostics, aux interventions, aux moyens mobilisés c'est-à-dire à la prise en charge d'un patient qu'aux produits de santé (médicaments, produits du corps humains) utilisés pour soigner. L'enjeu de cet encadrement légal est de tendre vers le juste équilibre entre le droit à l'indemnisation intégrale de la personne qui considère n'avoir pas bénéficié d'une prise en charge conforme et la nécessité de laisser les connaissances scientifiques et médicales progresser au bénéfice d'une amélioration continue de la santé des individus. Dans cette perspective, l'un des traits saillants du droit de la responsabilité des professionnels de santé est la faveur accordée ces dernières années par le législateur aux modes alternatifs de règlement des litiges (MARL) ou modes amiables de règlement des différends (MARD) en droit de la santé (médiation, conciliation...).

### **Bibliographie indicative**

« La responsabilité » in Judith Rochfeld, *Les grandes notions du droit privé*, PUF collection Thémis Droit, 2011, pp. 495-564

Conseil d'Etat, *Responsabilité et socialisation du risque – Rapport public 2005*, disponible en ligne :

<http://www.conseil-etat.fr/Decisions-Avis-Publications/Etudes-Publications/Rapports>

[Etudes/Responsabilite-et-socialisation-du-risque-Rapport-public-2005](http://www.conseil-etat.fr/Decisions-Avis-Publications/Etudes-Publications/Rapports/Etudes/Responsabilite-et-socialisation-du-risque-Rapport-public-2005)

Pierre Aberkane, *La réparation du dommage médical et sa jurisprudence*, Larcier 2013 (374 p.)

## **UE 23 Stage d'observation - TER**

### **« Méthodologie - Aide à la réalisation du TER – Ressources numériques », Marc Lefort, Marianne Bourdon, Marie-Céline Chades-Esnault (20hTD)**

Ce cours visera à introduire la recherche en sciences humaines et sociales. Les étapes de la recherche et la construction d'une problématique scientifique seront présentées. Le cours abordera ensuite plus spécifiquement la méthodologie qualitative. Enfin ce cours sera l'occasion d'aborder les projets de TER des étudiants, sous la forme « d'ateliers de TER » qui constitueront un accompagnement spécifique des étudiants pour le choix d'un sujet de recherche, des axes pertinents et de la méthodologie adaptée à leur sujet.

### **Bibliographie**

P. Paillé - *La méthodologie qualitative, postures de recherche et travail de terrain*. Ed. Armand Colin, 2010

A. Blanchet, R. Ghiglione, J. Massonnat, A. Trognon. *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Ed. Dunod, 2013.

M.F. Fortin, J. Gagnon. *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation, 2022.

# Enseignements du master 2 (étudiants SHS et filières santé)

Filières Santé : étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, vétérinaire, idHEO, kinésithérapie, etc.

## SEMESTRE 3

UE 31 : Recherche et éthique clinique (12 ECTS)

« Méthodologies qualitatives de recherche en Sciences humaines et sociales » (20hCM)

« Éthique de la recherche » (avec Université de Montréal) (18h CM)

« Méthodologies de l'éthique clinique » (4h CM + 12h TD)

UE 32 : Droits du patient (6 ECTS)

« Droits et libertés fondamentaux du patient » (10h CM, 22hTD)

UE 33 : Décisions en santé (12 ECTS)

33.1 « Décisions individuelles et institutionnelles : aspects neuropsychologiques, épistémologiques, économiques et émotionnels » (13h CM + 12h TD)

33.2 « Handicap, Douleur chronique, Soins palliatifs et de support » (30h CM)

33.3 « Didactique professionnelle » (16h CM)

## SEMESTRE 4

UE 41 : Pratiques professionnelles (6 ECTS)

« Communication scientifique : suivi méthodologique » (23,5h TD) (3ECTS)

« Éthique et Management » (18h TD)

UE 42 : Éthique des données massives : (3 ECTS)

« Éthique et Big Data » (20hCM avec Université de Montréal et le CFV)

UE43 : « Anglais en bioéthique », 20hTD (3 ECTS)

UE 44 : Stage et mémoire de recherche (18 ECTS)

Suivi du mémoire

## Validation du Master 2

La validation du Travail d'Études et de Recherche (TER) est une condition obligatoire pour la validation du Master 2 Éthique (Voir fin du présent livret et « Guide TER »). Les conditions de validation (60 ECTS) sont les suivantes :

MASTER 2 éthique	Crédits ECTS
Unités d'Enseignements Fondamentaux (UEF)	
UEF 31	12
UEF 32	6
UEF 33	12
UE 41	6
UE 42	3
UE43	3

# Présentation des cours

## Semestre 3

### UE 31 : Recherche et éthique clinique

#### **« Méthodologies qualitatives de recherche en Sciences humaines et sociales » (20hCM) M. Lefort - M. Bourdon**

L'enseignement sur les « Méthodologies de recherche en Sciences humaines et sociales » portera sur :

- La place de la recherche qualitative en Sciences Humaines et Sociales, quand y recourir et pourquoi, le positionnement des méthodologies qualitatives par rapport à l'objet de la recherche, à son design, et au paradigme épistémologique
- La présentation des principales types de recherches qualitatives à partir de l'étude de travaux les illustrant : études de cas, ethnographie, théorie enracinée (grounded theory), phénoménologie, recherche narrative
- Les techniques de collecte et de traitement des données individuelles et collectives (focus group, entretiens, panels, etc...)
- Les méthodes d'analyse des données en fonction du type de recherche choisi
- La découverte des logiciels de recherche qualitative : Méthodes d'analyse du discours (Alceste), NVivo, Sphinx Quali...
- L'appropriation des logiciels de gestion documentaire : EndNote, Zotero
- Les critères de validité et d'évaluation scientifique d'une recherche qualitative.

#### **Bibliographie indicative :**

JC Kaufmann. L'entretien compréhensif. Ed. Armand Colin, 2011.

S. Beaud, Fl. Weber. Guide de l'entretien de terrain. Ed. La Découverte, 2010.

S. Ziebland, A. Coulter, JD Calabrese, L. Locock. Understanding and using Health experiences - Improving patient care. Oxford University Press, 2013.

#### **« Éthique de la recherche » (avec Montréal) (18h CM) F. Abou-Mrad, R. Clément, G. Durand, B. Gaillard Le Roux, B. Williams-Jones**

L'éthique de la recherche avec des êtres humains est un domaine très vaste. Il comprend des questions liées à la protection des sujets de recherche humaine et animale, la conduite éthique de la recherche dans tous les domaines académiques (ex. : dans les sciences humaines, les sciences fondamentales et appliquées et les sciences de la santé), la gouvernance de la recherche et l'évaluation des projets par les comités d'éthique de la recherche (CER), et le développement et la mise en œuvre des politiques et des lignes directrices nationales et internationales. Le contexte de l'éthique de la recherche est à la fois local, national et international, ce qui pose des défis très importants pour la gouvernance de la recherche dans un contexte de mondialisation croissante. Dans ce cours, notre attention sera focalisée sur la protection des sujets humains dans le contexte des sciences de la santé ; toutefois, il sera utile de réfléchir aussi sur les défis éthiques en dehors du contexte de la recherche en sciences de la santé. Le cours vise essentiellement deux objectifs principaux : 1) favoriser chez les étudiant(e)s le développement d'une

attitude éclairée et critique face aux enjeux éthiques que comporte la recherche avec des êtres humains et 2) préparer les étudiant(e)s à intégrer les préoccupations et les exigences propres à l'éthique de la recherche avec des êtres humains, dans le cadre de travaux actuels et futurs. En lien avec ces objectifs, le cours place l'accent sur la compréhension du contexte d'émergence de l'éthique de la recherche, son cadre normatif et quelques enjeux actuels qui se posent.

### **Bibliographie indicative**

S Hobeila. Introduction à l'éthique de la recherche [video]

(<https://www.youtube.com/watch?v=Du6KF6oK9Nw>)

IRSC, CRSH, CRSNG. 2014. Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC2), Ottawa. (<http://www.ger.ethique.gc.ca/fra/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/Default/>)

FRQ Politique sur la conduite responsable en recherche, Quebec

([http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/10191/186005/Politique+sur+la+CRR+FRQ\\_2014.pdf](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/10191/186005/Politique+sur+la+CRR+FRQ_2014.pdf)) + video

(<https://www.youtube.com/watch?v=OW7iVHO3FG0&t=16s>)

FRQ Éthique de la recherche : <http://www.frqs.gouv.qc.ca/ethique/ethique-de-la-recherche>

OMS. Ethical standards and procedures for research with human beings :

<http://www.who.int/ethics/research/en/>

### **« Méthodologies de l'éthique clinique » (4h CM + 12h TD) G. Durand, Ph. Tessier, M. Dion-Labrie**

Ce cours dispensé par des enseignants de différents champs disciplinaires vise à former les étudiants à l'utilisation pratique de la méthode et des principes de l'éthique clinique proposés par Beauchamp et Childress (*Principles of biomedical ethics*, 8th edition, 2019). L'enjeu est de les confronter à une démarche de construction d'argumentaires éthiques pour défendre des décisions précises dans des cas concrets et variés de choix médicaux. Les cas concrets travaillés renvoient par exemple à des situations relatives à la fin de vie, la procréation médicalement assistée, la psychiatrie et la pédiatrie. Ce cours de mise en application d'une forme d'éthique clinique visera également à montrer de quelle manière la réflexion éthique vient se positionner entre les connaissances scientifiques et les contraintes réglementaires propres à chaque situation de décision.

### **Bibliographie indicative**

CNPPS (2016), Le « principisme » et les cadres de référence en matière d'éthique en santé publique, 2016, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé – Institut National de Santé Publique, Québec

[http://www.ccnpps.ca/120/publications.ccnpps?id\\_article=1516#sthash.T949scTp.dpuf](http://www.ccnpps.ca/120/publications.ccnpps?id_article=1516#sthash.T949scTp.dpuf)

Durand, G. (2021), *Un philosophe à l'hôpital*, Paris, Flammarion, 2021.

Durand, G. (2014), *La consultation d'éthique clinique : comment respecter l'autonomie du patient ? Éthique et santé*, Elsevier Masson, Volume 11, Issue 2, Pages 111–117.

Durand G., Tessier Ph., Dabouis G. (2013), *La Consultation d'Éthique Clinique : le principisme en action*, in *L'éthique clinique et les normes*, Durand G., Lardic J-M. (dir.), Nantes : Editions Nouvelles Cécile Default.

Le Coz P. (2009), *Les principes éthiques et les émotions dans la décision médicale*, *Médecine thérapeutique / Pédiatrie*, 12(6), pp. 383-90.

### **UE 32 : Droits du patient :**

## « Droits et libertés fondamentaux du patient » (10h CM, 22hTD) P. Veron

La reconnaissance progressive de l'autonomie du patient est l'un des principaux mouvements qui traverse aujourd'hui le droit de la santé. L'affirmation contemporaine du malade comme sujet du soin a conduit le législateur à consacrer à son profit un ensemble de droits spécifiques : droit de consentir aux soins, droit à l'information, droit d'accès au dossier médical, droit à des soins de qualité, droit de ne pas subir d'obstination déraisonnable, etc.

L'objet de ce cours est d'étudier le contenu et les implications de ces différents droits, mais aussi les difficultés qui peuvent survenir dans leur application concrète. Deux ordres de difficultés seront en particulier étudiés.

D'une part, le problème des « conflits de normes », lorsque les acteurs de santé – professionnels, établissements – ou le juge sont amenés à concilier différents impératifs contradictoires : protéger la vie/respecter le refus de soin ; protéger le secret de la vie privée/protéger les tiers contre une maladie transmissible ; respecter la liberté d'aller et venir d'une personne dépendante tout en assurant sa sécurité. D'autre part, les situations où la capacité à consentir de la personne demeure incertaine, en particulier dans le champ de la prise en charge psychiatrique, du handicap mental ou des personnes âgées dépendantes.

En privilégiant une approche centrée sur l'étude de cas (cliniques et/ou contentieux), le cours vise à montrer comment le droit – c'est-à-dire les règles de droit, les décisions de justice, mais aussi plus largement les règles méthodologiques du raisonnement juridique - constitue un outil de régulation de ces situations problématiques. Il s'agit dans le même temps de mettre en lumière les limites du droit dans la résolution des dilemmes éthiques.

### Bibliographie indicative

A. Laude, B. Mathieu D. Tabuteau, *Droit de la santé*, PUF, 3ème éd. 2012.

M. Girer, G. Mémeteau, *Cours de droit médical*, Les études hospitalières, 4ème éd. 2016.

M.-L. Moquet-Anger, *Droit hospitalier*, LGDJ, 5ème éd. 2018.

B. Mathieu, *La bioéthique*, Dalloz, coll. Connaissance du droit, 2009.

M.-F. Callu, M. Girer, G. Rousset, *Dictionnaire de droit de la santé*, LexisNexis, 2017.

J.-P. Pierron, *Une nouvelle figure du patient. Les transformations contemporaines de la relation de soins*, Sciences sociales et santé, 2007/2, vol. 25 p. 43. (accessible sur le « CAIRN »)

## UE 33 : Décisions en santé

### **33.1 « Décisions individuelles et institutionnelles : aspects neuropsychologiques, épistémologiques, économiques et émotionnels » (13h CM + 12h TD), M. Lancelot, P. Damier, M. Bourdon, Ph. Tessier**

Ce cours propose d'aborder la décision en générale mais surtout la décision en santé, décision individuelle et collective. Il donne quelques bases neuroscientifiques pour permettre de comprendre les principaux biais décisionnels (biais de disponibilité, de confirmation, d'excès de confiance, d'amorçage...) et tenter de les éviter. Il présente les justifications éthiques de la décision dite rationnelle qui cherche à s'affranchir des biais décisionnels et à dépasser l'influence des émotions. Il aborde également la notion de compétence émotionnelle pour expliquer pourquoi et comment les émotions jouent un rôle d'importance dans les prises de décision, et en quoi et comment l'identification de ces émotions permet de mieux les comprendre et surtout de les utiliser dans des contextes de prises de décision individuelle et collective. La communication des décisions et ses enjeux éthiques seront aussi abordés. Enfin, deux perspectives

épistémologiques de la décision médicale seront spécifiquement développées : le raisonnement clinique et les caractéristiques de la négociation.

### **Bibliographie indicative**

Décider en toute connaissance de soi. Neurosciences et décision. Philippe Damier. Odile Jacob 2014

Thinking Fast and Slow, Daniel Kahneman. Allen Lane 2011

Neuroleadership. Le cerveau face à la décision et aux changements. James Tebour & Philippe Damier. Odile Jacob 2017

Intelligence émotionnelle et management. Comprendre et utiliser la force des émotions. Ilios Kotsou. De Boeck Supérieur, 2016, 3e édition.

M. Lemoine (2017) *Introduction à la philosophie des sciences médicales*, Paris, Hermann – Chapitre 9 « La décision médicale » p. 151-166.

## **33. 2 « Handicap, Douleur chronique, Soins palliatifs et de support » J. Nizard, Jean-Marie Berthelot, A. Lepeintre, A. Evin, B. Maillard, D. Constant-Davis, M. Letellier (17h CM)**

### **33.2.1 Cours « Enjeux éthiques de la prise en charge du patient douloureux chronique » J. Nizard, Jean-Marie Berthelot**

La douleur chronique est une pathologie très fréquente, atteignant près de 30 % de la population des pays industrialisés. Le syndrome douloureux chronique est quant à lui associé une altération durable de la qualité de vie, de la santé mentale et de l'insertion socioprofessionnelle du patient, et est régulièrement rebelle au traitement médical habituel. Ce syndrome est responsable d'un handicap sévère chez plus de 10 % des adultes en France et les enjeux médico-économiques s'y rapportant sont majeurs. En effet seuls près de 5 % des patients douloureux deviennent chroniques, mais « consomment » près de 90% des ressources affectées à la prise en charge de la douleur.

Que ce soit pour le passage à la chronicité des douleurs ou pour le maintien du patient dans le syndrome douloureux chronique, les facteurs psychosociaux ont un rôle prédominant. La mise en œuvre rapide de thérapeutiques appropriées et pluridisciplinaires est certes recommandée par les sociétés savantes et la Haute Autorité de Santé, mais elle reste dans les faits encore trop rarement mise en œuvre dans cette population. Le modèle de prise en charge thérapeutique « lésionnelle », centrée sur le symptôme douloureux est généralement peu efficace, et il faut lui préférer le modèle biopsychosocial, avec un programme de soins personnalisé, centré sur des objectifs réalistes d'amélioration, chez un patient acteur du processus de rétablissement, autonome et responsable, en privilégiant la qualité de la relation et de l'alliance thérapeutique avec les soignants. Ces prises en charge sont à la fois plus efficaces et plus efficaces.

Nous aborderons pendant cet enseignement :

Les facteurs de passage à la chronicité et d'entretien de la chronicité de la douleur chronique.

Les enjeux éthiques de la prise en charge du patient douloureux rebelle, notamment lorsqu'une technique invasive ou une thérapie dite « complémentaire » de prise en charge est envisagée, et l'importance de promouvoir une approche pluridisciplinaire et collégiale des patients.

La prise en charge adaptée de patients douloureux vulnérables, notamment le patient âgé ou dyscommuniquant, l'enfant et le migrant, avec les enjeux d'interculturalité s'y rapportant.

Les enjeux médico-économiques de cette prise en charge, dans le contexte de ressources restreintes et de lobbying des médias et des laboratoires pharmaceutiques.

### **Bibliographie indicative**

Académie Nationale de Médecine. Rapport sur les thérapies complémentaires. Leur place parmi les ressources de soins

Haute Autorité de Santé. Lombalgie chronique de l'adulte et chirurgie. [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

Haute Autorité de Santé. Syndrome fibromyalgique de l'adulte. Rapport d'orientation. [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

Nguyen JP, Nizard J, Keravel Y, Lefaucheur JP. Invasive brain stimulation for the treatment of neuropathic pain. *Nature Reviews neurology*, 2011; 7(12)-: 699-709.

### **33.2.2 Cours « Enjeux éthiques chez le patient en soins palliatifs et de support » (A. Lepeintre, A. Evin)**

Après une remise en contexte de la question de la fin de vie et des soins palliatifs en France et dans le monde, nous aborderons :

Les grands mythes de la bonne mort : refus de souffrir, refus d'acharnement...

La législation française et internationale en matière de fin de vie, les débats qui s'y associent : euthanasie, suicide assisté, sédation

Les règles de bonnes pratiques des sociétés savantes françaises et les enjeux de leur mise en œuvre effective « sur le terrain ».

La question de la vérité lorsque la mort approche.

Les situations particulières de la maladie grave et de la fin de vie de l'enfant, au grand âge et dans le contexte de la réanimation.

### **Bibliographie indicative**

M Ruszniewski. Face à la maladie grave - Patients familles soignants- Broché, 2014D Jacquemin et D de Broucker. Manuel de Soins Palliatifs- 4ème édition, DUNOD, 2014 (principalement les premières parties de l'ouvrage) : parties 1 et 2.

E Hirsch. Fins de vie, éthique et société. Edition Eres, 2016.

Sylvie Fainzang. La relation médecin-malade : information et mensonge. Collection Ethnologies Éditeur : Presses Universitaires de France , 2006.

Paula la Marne « Éthiques de la fin de vie » Ed. Ellipses 1999.

### **33.2.3 Cours « Enjeux éthique de la prise en charge du patient en situation de handicap » (M. Lefort, R. Clément) 13HCM**

Le handicap constitue une question primordiale dans le champ des politiques sociales et de santé publique qui reflètent les changements épidémiologiques et démographiques occidentaux. Les définitions en sont diverses, littéraires, historiques, ou fonctionnelles voire analytiques dans le cadre de l'application universelle de l'Organisation Mondiale de la Santé ; elles sont à la base d'un modèle médical ou social du handicap et permettent de maîtriser des choix de recherche en sciences. En France, la loi du 11 février 2005 était censée renforcer la personne handicapée en tant que catégorie sociale reconnue pour une accessibilité égalitaire. Pourtant, une « désaffiliation sociale » et un déficit de participation constituent des obstacles à l'inclusion des personnes handicapées dans divers domaines, et notamment de santé. L'enseignement théorique de cet enseignement s'attachera à la présentation des méthodes et des résultats des grandes enquêtes sur le handicap (Handicap-Santé, Tétrafigap...) et à des grands courants de recherche qualitative (disability studies, interactionnismes,...). Les méthodes de recherche applicables aux divers champs de la vie quotidienne (droit, travail, loisirs, culture, vie intime, vieillissement, ...) rattachés aux aspects de l'éthique du handicap seront précisées, y compris les choix psychométriques et

l'évaluation appliquée de la qualité de vie, ou celle des organisations et des mobilisations impliquées dans la gestion du handicap.

L'objectif final est de fournir à l'étudiant une clarification des approches possibles de cette question polysémique afin qu'il puisse aborder de façon structurée son travail de recherche pour le mener à terme.

### **Bibliographie indicative**

JF Ravaud. Définition, classification et épidémiologie du handicap. *Revue du Praticien* 2009; 59 (8): 1067-74.

JJ Wyndaele. Ethics, healthcare and spinal cord injury: research, practice and finance. *Spinal Cord* 2011; 49: 161.

Boeije HR, Janssens JW. « It may happen or it might not »: how patient with multiple sclerosis explain their perception of prognosis risk. *Social Science Medicine* 2004 ; 59: 861 68.

A. Strauss. *La trame de la négociation*. Ed. L'Harmattan, 1992.

J. Nizet et N. Rigaux. *La sociologie de Erving Goffman*. Ed. La Découverte, 2014.

Y. Jeanne (sous la direction de). *Corps à cœur : intimité, amour, sexualité et handicap*. Ed. Erès, 2014.

### **33.3 « Didactique professionnelle » (16h CM) G. Munoz**

La didactique professionnelle (Rabardel & Pastré, 2005 ; Pastré, 2011) propose une ingénierie spécifique fondée sur l'analyse de l'activité, en distinguant cette dernière de la prescription (Leplat, 1997), en repérant la conceptualisation dans l'action (Vergnaud, 2007), en vue du développement des acteurs qui participent à cette activité. Ce développement visé se constitue selon une temporalité caractéristique, en ce qu'elle dépasse celle de l'activité productive, tout en s'inscrivant au sein même de celle-ci, pour celle continuée d'une activité constructive. En outre, ce développement se conçoit en lien avec les continuités et ruptures vécues par le sujet d'une part, et les genèses opératives, conceptuels (Pastré, 2011), instrumentales (Rabardel, 1997, 2005) et identitaires (Pastré, 2005 ; Vinatier, 2009), que l'expérience de ce dernier lui permet de se construire d'autre part. Ces genèses du sujet se jouent sur un temps long et relèvent d'une dialectique *idem-ipse* que Pastré (2005) reprend à Ricoeur (1990), dont le processus est questionné par l'accélération des temporalités dans les sociétés postmodernes (Rosa, 2014). Ce temps du développement rejoint la durée (Bergson, 1889/2013) et le temps du sujet et de la fondation de sa personnalité, à travers une créativité qu'il cherche à déployer tout au long de sa vie (Nusulenko & Rabardel, 2007). Le but du cours est de réaliser une analyse de l'activité au service du développement et de la réflexivité professionnels.

**Mots-clés :** développement, analyse de l'activité, conceptualisation, genèse.

#### **Eléments bibliographiques :**

Bergson, H. (1889/2013). *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Paris : PUF.

Leplat, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail*. Paris : PUF.

Nusulenko, V. & Rabardel, P. (2007). *Rubinstein aujourd'hui : nouvelles figures de l'activité humaine*. Toulouse : Octarès.

Parage, P. & Munoz, G. (2017). Temporalités de l'activité, de l'apprentissage et du développement : un point de vue de didactique professionnelle. *Les chemins de formation : Décélérer pour apprendre*, 21, 155-167.

Pastré, P. (2005). Genèse et identité, in Rabardel, P. & Pastré, P. (dir.). *Modèles du sujet pour la conception* (pp. 231-260). Toulouse : Octarès.

Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.

- Rabardel, P. (1997). Activités avec instruments et dynamiques cognitives du sujet. In Christiane Moro, Bernard Schneuwly et Michel Brossard (dir.). *Outils et signes : perspectives actuelles de la théorie de Vygotski*(pages 35-49). Neuchâtel : Peter Lang.
- Rabardel, P. (2005). Instrument, activités et développement du pouvoir d'agir. In R. Teulier & P. Lorino (dir.). *Entre connaissance et organisation : l'activité collective : l'entreprise face au défi de la connaissance* (pp. 251-265). Paris : La découverte.
- Rabardel, P. & Pastré, P. (2005). *Modèles du sujet pour la conception : dialectiques activités développement*. Toulouse : Octarès.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Editions du Seuil.
- Rosa, H. (2014). *Aliénation et accélération. Vers une critique de la modernité tardive*. Paris : La découverte.
- Vergnaud, G. (2007). Représentation et activité : deux concepts associés. *Recherches en éducation*, 4, 9-22, <http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no4.pdf>
- Vinatier, I. (2009). *Pour une didactique professionnelle de l'enseignement*. Rennes : PUR.

## **Semestre 4**

### **UE 41 : Pratique professionnelles**

#### **« Communication scientifique : suivi méthodologique » (23,5h TD) M. Lefort, G. Durand**

Les résultats de toute activité de recherche se doivent d'être communiqués, soit au sein de sociétés de pairs, soit sous forme de vulgarisation destinée à un public non expert plus large. Cette communication constitue en effet une des missions des activités de recherche, pour développer les connaissances, contribuer au progrès de la société, diffuser l'information et la culture scientifique et technique au sein de toute la population et participer à sa formation sous toutes ses formes. Elle relève donc de diverses méthodes, écrites ou orales, dont l'objectif est de fournir aux destinataires concernés un message adapté, clair et efficace, sans néanmoins perdre la valeur intrinsèque de la recherche effectuée. Ceci implique alors, au-delà des méthodes de recherche elles-mêmes, une méthodologie propre. Les travaux dirigés apporteront des bases théoriques de cette communication scientifique, et s'appuieront sur les projets puis la progression des travaux d'études et de recherche du Master de façon à les valoriser au-delà de la production des résultats.

#### **Bibliographie indicative**

H. Maisonneuve, G. Lorette, A. Maruani, M. Huguier. La rédaction médicale. 5ème édition. Doins Editeurs, France. 2010

#### **« Éthique et management » (18HTD) I. Derrendinger, E. Robert**

#### **Cours de I. Derrendinger**

Rythmé par les lois de santé qui se sont succédées à un rythme soutenu au cours des cinquante dernières années, le système de santé français traverse une crise profonde. Crise de l'efficacité et de la confiance, elle vient de s'aggraver d'une crise sanitaire sans précédent. Le mode de gestion politique fortement centralisé du système de soins se caractérise par un système de décisions quasi exclusives des élites administratives en charge du bien public considérées comme éloignées du terrain. Le manager se retrouve écartelé entre d'une part : des objectifs médico-économiques définis par une technocratie dont les soignants sont exclus et d'autre part : les enjeux éthiques de sa fonction tels que le respect et la responsabilisation des usagers, une maîtrise de la dépense publique dans un système visant à réduire les inégalités sociales et territoriales, le respect des professionnels, en particulier des soignants, au travers

d'une gestion des ressources humaines à la fois soucieuse du bien-être des équipes et garante des valeurs du service public. Bien définis sur le papier, ces principes ont du mal à se décliner sur le terrain. Si les modèles organisationnels font l'objet de nombreuses études promesses de jours meilleurs pour tous en proposant des mesures adaptatives comme le lean management par exemple, les impératifs économiques et les arbitrages dans l'allocation et la gestion des ressources imposent au manager de trouver le juste équilibre entre dimensionnement éthique de sa fonction et enjeux politico-économiques de son environnement.

## **Bibliographie**

- Allard-Poesi F. (1997) Nature et processus d'émergence des représentations collectives dans les groupes de travail restreints, Thèse de science : 31-33.36
- Beck U. (2008) La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité. Edition Flammarion.
- Bourdieu P. (1989) La noblesse d'état, Les Éditions de Minuit, Paris.
- Bréchet J.-P., Desreumaux A. (2006) Le projet dans l'action collective. Encyclopédie des ressources humaines, Paris : Vuibert, p. 1015-1024.
- Child J. (1997) Strategic choice in the analysis of action: structure, organizations and environment: retrospect and prospect *Organization Studies* 18/1: 43-76.
- Cobb, S. (1976) Social support as a moderator of life stress. *Psychosomatic Medicine*, 38, 300-314.
- Crozier M., Friedberg E. (1977) L'acteur et le système, Le Seuil, Paris.
- Friedberg E. (1993) Le pouvoir et la règle - Dynamiques de l'action organisée. Edition du Seuil.
- Gioia D., Chittipeddi, K. (1991) Sensemaking and Sensegiving in Strategic Change Initiation, *Strategic Management Journal*, 12, 6; *Abi/Inform Global* p. 433-448.
- Lang H. (1999) Le management du Titanic les leçons d'un naufrage. Edition d'Organisation.
- Mintzberg H (1979) *The Structuring of Organizations*, Englewood Cliffs, N. J., Prentice-Hal
- Ostrom E, Gardner R, Walker J. (1994) *Rules, games and Common-pool Resources*. Ann Arbor University of Michigan Press.
- Simon H.A. (1985) Human Nature in Politics : the Dialogue of Psychology with Political Science, *American Political Science Review* , vol. 79, p. 293-304.
- Weick K.E. (1995) *Sensemaking in Organizations*, Sage Publications, Edition Gillian Dickens, 231 p.

## **Cours « Ethique et responsabilités dans Les fonctions d'encadrement en Intervention Sociale » E. Robert**

Les associations d'action sociale et médico-sociale, de solidarité, sont investies d'une responsabilité particulière, celle de participer au « faire société », ce qui les positionne en corps intermédiaire dans la construction démocratique. L'orientation de l'action repose sur un projet qui contribue à la construction sociale. La définition, l'animation et la gestion des services et dispositifs sociaux, éducatifs, médico-sociaux en direction des publics visés et les rapports engagés entre usagers, bénévoles et professionnels, sont déterminées par le projet collectif consistant en valeurs et représentations<sup>37</sup> partagées de l'intervention sociale à développer. Le projet politique d'association se fonde sur une tension entre la reconnaissance sociale de problématiques touchant des personnes et l'accès au droit commun, et en interne dans une dynamique de débat entre bénévoles, professionnels et usagers. L'innovation et l'autonomie des associations résident dans la capacité à maintenir cette dynamique tensionnelle autour du projet. Les professionnels d'encadrement dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux sont toujours dans l'exercice de leurs fonctions soumis d'une part à des contraintes et des nécessités techniques, mais aussi mobilisés par des principes éthiques. Ces derniers ne consiste pas en normalisation, ni en règles professionnelles, mais renvoie le sujet à des choix quotidiens et les collectifs de travail, notamment les équipes de direction, à leurs responsabilités engagées dans l'action in fine en direction des personnes vulnérables, au nom du projet partagé. Les tensions éthiques qui traversent la fonction de direction se maillent entre environnement complexe de l'action sociale, situation particulière

des usagers, incertitudes des politiques publiques, et risque inhérent à l'exercice du pouvoir. La fonction de direction ne peut en effet qu'être habitée, incarnée par une personne assumant ses responsabilités et interrogeant son rapport au pouvoir.

### **Bibliographie indicative**

Roland Janvier, *Ethique de direction en institution sociale et médico-sociale*, ESF éditeur, Paris, 2011  
Robert Lafore, *Faire société – Les associations de solidarité par temps de crise*, Dunod, Paris, 2010  
Brigitte Bouquet, « Chapitre 19. De l'éthique des dirigeants », in *Manuel de direction en action sociale et médico-sociale*, Dunod, Paris, 2014  
Frederik Mispelblom Beyer, *Encadrer, un métier impossible ?*, Armand Colin, Paris, 2014  
Christian Chauvigné, Jean-Marie Barbier et Marie-Laure Vitali, *Diriger : un travail*, l'Harmattan, Paris, 2011  
Hervé Heiny (ss dir.), *La fabrique du changement au quotidien*, Presses de l'EHESP, Rennes, 2016  
Elisabetta Bucolo, Philippe Eynaud, Joseph Haeringer, « La gouvernance des associations en pratiques », pp. 43-74, in *La gouvernance entre diversité et normalisation*, Philippe Eynaud, Juris Editions, 2015.

### **UE 42 : Ethique des données massives**

**« Ethique et Big Data » (20hCM) St. Tirard, B. Williams-Jones, S. Mercier, M. Bernelin, P. A. Gouraud, G. Durand**

La médecine contemporaine est actuellement transformée en profondeur par le développement du big data et des algorithmes permettant leur exploitation.

Cette évolution, d'une grande complexité, suscite des questionnements éthiques. Cette unité d'enseignement en proposera une approche à partir d'exemples concrets avec des interventions de médecins, juristes, philosophes et historiens.

#### **Bibliographie indicative :**

Guchet Xavier, *La Médecine personnalisée. Un essai philosophique*, Paris, Les Belles Lettres, Coll. Médecine & Sciences humaines, 2016.

E. Rial-Sebbag, "La gouvernance des big data utilisées en santé, un enjeu national et international", *Journal international de bioéthique* 2017/3, vol.28, p. 39-50. (référence disponible via cairn)

### **UE 43 : « Anglais en bioéthique », 20hTD (C. Letemplé)**

Ce cours permettra aux étudiants de travailler les quatre compétences nécessaires à la bonne maîtrise de la langue anglaise (compréhension écrite et orale et expression écrite et orale) autour des questions de bioéthique (procréation médicalement assistée, gestation pour autrui, aide active à mourir, recherche sur les cellules souches, avortement, droit des personnes transgenres, médicament et bioéthique, expérimentation sur les animaux, etc.). L'accent sera particulièrement mis sur l'argumentation et le débat à l'oral. La participation de tous et de toutes sera encouragée pour créer les conditions d'un dialogue permanent et bienveillant entre les participants.

## Participation aux cours

Pour offrir de la flexibilité dans votre apprentissage, le master éthique est offert sous 3 formats. Vous avez la possibilité de suivre les enseignements en salle en présence de l'enseignant, en visioconférence, ou en différé. **Il vous est toutefois conseillé de privilégier le présentiel dans la mesure du possible.** Ce mode d'apprentissage sera plus bénéfique du fait de la nature même du master qui invite à des échanges continus entre enseignants et étudiants.

**Nous vous demandons de lire et de consentir à respecter la charte de bonnes pratiques, disponible sur l'espace information du master sur Madoc. Celle-ci définit les modalités de participation aux enseignements du master éthique, avec l'objectif de créer une ambiance de travail dynamisante et motivante.**

## TER Master Ethique – Recommandations générales M1 et M2

**Informations complémentaires à la « Convention de Stage » et au « Guide TER » 2022-2023**

*Le formulaire de convention de stage est disponible en téléchargement sur MADOC*

Le stage d'observation TER en M1 (UE 23, 12 ECTS) se déroule **sur une durée de 140h** qui peut être répartie, de manière souple, selon les nécessités du Service, mais sur une durée maximale de 6 mois. Il est toutefois recommandé, dans l'intérêt des étudiants, de ne pas répartir le stage sur plus de 3 ou 4 mois. Les jours prioritaires pour le stage sont **le mardi et le vendredi** (les autres jours sont dédiés aux enseignements).

**Les étudiants** doivent rendre leur mémoire de stage **pour le 15 mai 2024 (en M1 et en M2, première session)**. On veillera donc à placer ce stage avant la fin du mois d'avril. La seconde session en M1 a lieu à la fin du mois de juin et début juillet. La seconde session en M2 peut se dérouler début juillet et jusqu'au 15 octobre sans demande de report et jusqu'au 15 novembre avec demande de report.

Les **étudiants Santé** qui réalisent leur M1 en 2 années doivent rendre leur TER **avant le 15 mai de l'année suivante**.

L'objet du TER en M1 est, à partir du stage d'observation, **d'identifier une problématique éthique** en lien avec les activités du Service où l'étudiant est accueilli et de proposer un éclairage éthique partant à la fois des observations réalisées durant le stage et d'une brève bibliographie (5 références majeures issues de la Littérature).

Le mémoire de stage en M1 comporte une dizaine de pages (minimum) et est constitué d'une introduction présentant la problématique et ses enjeux, d'un développement s'appuyant sur les observations et les références théoriques, d'une conclusion et d'une bibliographie. La conclusion et la bibliographie peuvent déjà anticiper les enjeux du travail mené en M2 (si celui-ci porte sur le même sujet).

Le stage en M1 (comme en M2) est encadré, comme l'indique la Convention et le Carnet de Suivi, par deux encadrants : un tuteur de stage qui est un professionnel exerçant dans le service d'accueil ; un enseignant référent membre de l'équipe pédagogique du Master Éthique.

**L'évaluation du TER** en M1 est faite sur la base du mémoire de stage (une note sur 20 est donnée pour cet écrit après concertation des deux encadrants et compte pour 60% de la note finale) ainsi que sur la

soutenance orale devant le jury du Master (40% de la note finale) prévue lors de journées collectives (fin mai – début juin).

Sauf exception (projets de recherche financés), ces stages ne sont pas rémunérés.

Pour les étudiants en Santé, il leur est possible de choisir d'effectuer **un TER « Bibliographie »** sur une question éthique précise en lien avec le terrain clinique (dans ce cas, ils n'ont pas à effectuer de stage).

Le stage en M2 se déroule sur une durée de 280h qui peut être répartie, de la même manière qu'en M1, sur une durée maximale de 6 mois. L'organisation générale est identique à celle qui est mise en œuvre en M1.

Le mémoire réalisé en vue de la validation du stage est **un mémoire de recherche** (70 pages minimum). **Pour les étudiants de SANTE, il est rédigé obligatoirement selon la structure IMRAD** en vigueur en éthique médicale : Introduction, Méthode, Résultats et Discussion. Pour les étudiants SHS, la forme peut être aussi celle d'un mémoire de recherche en SHS mais en lien avec le stage réalisé sur le terrain (la forme IMRAD est aussi conseillée, ceci est à discuter avec le/la directeur/trice).

**L'évaluation** du TER en M2 est faite sur la base du mémoire de recherche et d'une soutenance orale publique réalisée par l'étudiant devant ses deux encadrants (Tuteur enseignant et tuteur de terrain) ainsi que deux membres de l'équipe enseignante. Ces soutenances ont lieu lors de journées obligatoires pour tous les étudiants (en juin/septembre selon la session).

Lors de la soutenance orale, l'étudiant doit présenter en vingt minutes maximum sa problématique de recherche, la méthode employée, ses principaux résultats et quelques éléments de discussion critique.

Pour les Mémoires de M1 et de M2, il est obligatoire de **respecter les consignes suivantes** :

- Choix du **directeur de mémoire avant le 15 décembre** ;

- **Validation du sujet du TER** par le directeur de mémoire/tuteurs **avant le 15 janvier** (M2) et **avant le 1 mars** (M1) ;

- Obligation d'au moins **une "navette"** (lecture intégrale du mémoire par le directeur, suivie de retours détaillés à l'étudiant) **au plus tard** au mois d'avril – en M2 les échanges réguliers tout au long de l'année avec votre directeur sont vivement recommandés.

- Le « **carnet de suivi** » du stage doit être remis **complété et signé** avec le mémoire (en M1 et en M2).

## Bourses « mobilité » - stage à l'étranger

Si les conditions sanitaires le permettent, des bourses (sur sélection) de 2 à 3 mois seront offertes aux étudiant(e)s afin de réaliser un stage à l'étranger (Montréal, etc.). La bourse comprend 750€ maximum pour les frais de voyage et 700€ par mois. La sélection peut se faire soit sur la base d'un appel à candidature de l'équipe enseignante, soit sur proposition de l'étudiant(e) évaluée par l'équipe du Master.

## Aide à la publication internationale TER

Pour les TER les plus réussis et originaux, une bourse de 1000€ sera offerte en vue d'aider l'étudiant à publier son travail dans une Revue scientifique internationale reconnue (pubmed, cairn, etc.)

## Exemples de thématiques et de lieux de stages

Ces thématiques et lieux sont des exemples de stages. Il est possible de soumettre d'autres projets à l'équipe pédagogique.

Lieux de stage	Thèmes Master 1	Thèmes Master 2	Responsable(s)	Nombre d'étudiants
Génétique CHU Nantes	Ethique et génétique	Ethique et génétique ; analyses du génome (enjeux, conséquences éthiques), découverte et annonce de maladies, médecine prédictive, etc.	S. Mercier, G. Durand	1 M1/M2
Réanimation pédiatrique	Ethique et pédiatrie	Ethique soins réanimation pédiatrique : prise en charge douleur de l'enfant, développement de l'enfant.	JM Liet, B. Gaillard Le Roux. G. Durand	1 M1/M2 (santé) (stage de M1/M2)
Unités de prise en charge de la douleur (Service Interdisciplinaire Douleur, Soins Palliatifs et de Support, Médecine intégrative)	Aspects éthiques de la prise en charge de la douleur chronique rebelle et de la place de techniques invasives et des thérapies complémentaires	Aspects éthiques de la prise en charge de la douleur chronique rebelle et de la place de techniques invasives et des thérapies complémentaires	J. Nizard	1 M1 & M2
Unité fixe et mobile de Soins palliatifs (Service Interdisciplinaire Douleur, Soins Palliatifs et de Support, Médecine intégrative)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La question de la vérité lors de la maladie grave évolutive (vérité-mensonge/incertitude)</li> <li>- La proportionnalité des soins</li> <li>- L'arrêt des traitements de maintien en vie</li> <li>- La discordance de point de vue entre soignants et patients ou famille (refus de soins ou de traitements ; à l'inverse demande soins actifs estimés déraisonnables par les soignants ;</li> </ul>	Idem M1	A. Lepeintre, D.Constant David, A.Evin  Equipe mobile de Soins Palliatifs, Centre Hospitalier de Saint-Nazaire G. Durand, Ch. Peaud, V. Dessus-Chevrel	2 M1 & M2  1 M1 ou M2

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- notion d'alliance thérapeutique ;</li> <li>- inconnues et hiatus culturels)</li> <li>- La demande d'aide à mourir lors d'une maladie grave évolutive</li> <li>- La sédation en phase terminale</li> <li>- La méthodologie d'aide à la réflexion éthique dans les services de soins / développement d'un outil</li> </ul>			
Médecine légale CHU de Nantes	Aspects éthiques de la médecine légale, gardes à vue (consultations imposées, etc.), migrants (prise en charge, aspects culturels), Service mortuaire (principes éthiques guidant la prise en charge)	Aspects éthiques de la médecine légale	R. Clément	2 M1 & 1 M2
Faculté de Médecine	Approches psychométriques de la représentation, du raisonnement éthique	Analyse des relations entre éthique et compétences non-académiques en Santé	G. Guihard	1 M1 / an (3 ans) 1 M2 / an (3 ans)
Faculté de Médecine	Approches psychométriques de la représentation, du raisonnement éthique	Prédicteurs de la représentation et du raisonnement éthique dans les formations universitaires	G. Guihard	1 M1 / an (5 ans) 1 M2 / an (5 ans)
Gérontopôle, Hôpital Bellier	Problématiques liées au vieillissement	idem M1	G. Berrut	5 M1 & M2
Hôpital Mère Enfant, CHU de Nantes	Procréation Médicalement assistée	Idem M1	Ph. Barrière, A. Bonnaud	1 M1 & M2
CHU de Nantes	Déficiences neurologiques ; handicap et environnement (sexualité, travail, etc.)	Idem M1	M. Lefort	1 M1 & M2
CHU de Nantes	Psychiatrie soins sous la contrainte, autonomie, etc. Etude spécifique :	Idem M1	R. Bocher, A. Sauvaget, G. Durand	2

	“Retrait du consentement dans un processus de soin par sismothérapie” (A. Sauvaget)			
Jules Verne, CIVG & CEC	IVG, IMG, Statut du fœtus, Droits de la femme ; corps de la femme, etc.	Idem M1	Ph. David, G. Dabouis, G. Durand	1 (ou 2) M1 & M2
Addictologie	Autonomie, soins sous la contrainte, contrat de soin, etc.	Idem	N. Rampon, G. Durand	1 M1/M2

# CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET EXAMENS

Règles applicables pour l'UFR Lettres et Langages

## Règlement des examens

<b>1 - Convocation des étudiants</b>	<p>La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.</p> <p>S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.</p>
<b>2 - Admission et sortie de la salle</b>	<p>Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, <b>les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure</b>. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.</p>
<b>3 - Contrôle des identités</b>	<p>L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.</p> <p>Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.</p>
<b>4 - Affichage de la composition du jury</b>	<p>La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.</p>
<b>5 - Émargement et comptage des copies</b>	<p>Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.</p>
<b>6 - Conditions de correction des copies</b>	<p>Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.</p>
<b>7 - Fraude ou tentative de fraude</b>	<p>Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.</p>

**8 -  
Communication  
des notes et  
consultation  
des copies**

Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.

Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

## **Organisation**

Deux sessions d'examens sont organisées

1<sup>re</sup> session = Semestre 1 : 8 au 19 janvier 2024 - Semestre 2 : 6 au 21 mai 2024

2<sup>e</sup> session (rattrapage semestre 1 et 2) : 10 juin au 29 juin 2024

**A NOTER : A l'exception de l'UE 16.1, tous les examens du master éthique 1 et 2 se déroulent à distance, sous forme de dossiers ou d'oral.**

## **Crédits « ECTS »**

Les crédits ECTS (*European credits transfer system* : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (unités d'enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs).

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

La répartition des crédits ECTS entre les différentes UE est présentée dans les tableaux de détail des épreuves et des coefficients.

## **Validation**

Une unité d'enseignement (UE) comporte un ou plusieurs éléments constitutifs. Pour chaque élément constitutif, deux types d'épreuve peuvent se présenter : le contrôle continu et/ou l'examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations.

a/ validation d'une unité d'enseignement

**A NOTER : Une note seuil de 7 est appliquée à chaque EC – Une note seuil de 10 est appliquée au TER du M2**

Une **unité d'enseignement** (UE) est acquise :

dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle **est** transférable dans un autre parcours ;

ou

par compensation (voir § suivant « Compensation ») au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle **n'est pas** transférable dans un autre parcours.

b/ validation d'une année d'études

Chaque année d'études est validée :

dès lors que l'étudiant valide chacune des Unités d'enseignement qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

et, pour la 2<sup>e</sup> année : dès que le TER a été déposé et validé par une soutenance orale soit à la 1<sup>re</sup> session, soit à la 2<sup>e</sup> session (au plus tard mi-octobre).

À défaut de remplir ces conditions, une année d'études peut être validée par compensation selon les modalités définies plus loin.

## **Compensation**

La compensation est possible entre les différentes UE selon les modalités suivantes :

Les UE sont intégralement compensables entre elles.

## **Modalités de report des notes de la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>e</sup> session**

**Dans une unité d'enseignement non acquise**, les notes des éléments constitutifs égales ou supérieures à 10/20 sont conservées entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> session, **mais non d'une année à l'autre**.

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique.

## Mentions

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme, donc de la deuxième année du Master

Lorsque la moyenne générale est

supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 : Master avec mention Assez Bien

supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 : Master avec mention Bien

supérieure ou égale à 16 : Master avec mention Très Bien

Remarque importante :

En raison des contraintes de maquette et d'emploi du temps, les relevés de notes définitifs ne seront disponibles qu'à l'issue de la seconde session.

Les étudiants qui en feront la demande pourront obtenir une attestation auprès du directeur du département.

Traitement de l'absence

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu ou d'examen terminal, un zéro « informatique » est attribué à l'épreuve concernée, ce qui permet le calcul des différentes moyennes (UE et année).

En cas d'absence à une épreuve de la 2e session, le zéro informatique se substitue à la note de la 1ère session.

Une absence à une épreuve de contrôle continu peut donner lieu à un exercice de remplacement.

Une absence à une épreuve terminale ne peut donner lieu à l'organisation d'une épreuve de remplacement.

Le relevé de notes fait apparaître l'absence comme telle (le traitement des résultats et l'affichage sont deux choses distinctes).

## Redoublement

En cas de redoublement, les étudiants conservent le bénéfice des UE déjà validées. **Les notes inférieures à la moyenne, soit pour une UE soit pour les éléments constitutifs d'une UE, ne sont en revanche pas conservées d'une année sur l'autre.**

Le redoublement n'est pas de droit, il est subordonné à la décision du jury.

# MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

## MASTER 1 ÉTHIQUE

	UE	EC	Coef. de l'EC	Régime général sessions 1 et 2				Dispensés d'assiduité sessions 1 et 2			Régime général				Dispensés d'assiduité		
				CC ORAL	EX ORAL	EX ECRIT	DUREE	EX ORAL	EX ECRIT	DUREE	CC ORAL	EX ORAL	EX ECRIT	DUREE	EX ORAL	EX ECRIT	DUREE
Semestre 1	HLP7E1-UE11 - Fondements historiques et philosophiques	HLP8E11 - Fondements de l'éthique biomédicale en Amérique du Nord	6			dossier			dossier					dossier			dossier
		HLP7E12 - Santé et Environnement : histoire, anthropologie, éthique	4			dossier			dossier					dossier			dossier
	UE 13 Professionnalisation en bioéthique	Professionnalisation en bioéthique	1			dossier			dossier					dossier			dossier
	UE 14 Economie de la santé	Analyse économique des systèmes de santé et d'assurance maladie	5			dossier			dossier					dossier			dossier
	HLP7E2-UE12 Fondements juridiques 1	HLP7E21- Introduction à la définition juridique de la personne	5			Dossier			dossier					dossier			dossier
	UE 13 - Anglais	Anglais en bioéthique	6	0,5		0,5		0,5	0,5					dossier			dossier
	HLP7E3-UE15 - Compléments théoriques	Introduction à la psychologie de la santé	3			Dossier			dossier					dossier			dossier
	HLP7E31 - Public Health Ethics	3			Dossier			dossier					dossier			dossier	
	HLP7E32 - Introduction à la sociologie du vieillissement	3		1		00:15	1		00:15				1		00:15	1	00:15
HLP7E4-UE16 - Orientations pratiques (1 EC au choix)	M81802A - Mesures et Évaluations Subjectives en Santé	9		0,3	0,3	02:00	0,5	0,5	02:00		0,3	0,3	02:00	0,5	0,5	02:00	
	HLP7E43 - Enjeux individuels et collectifs : situations d'éthique cliniques	9			Dossier			dossier					dossier			dossier	
Semestre 2	HLP8E1-UE21 - Fondements épistémologiques	HLP7E11 - L'éthique : Fondements Philosophiques	6			Dossier			dossier				dossier			dossier	
		Expertise, Risque et Ethique	6			Dossier			dossier				dossier			dossier	
	HLP8E2-UE22 - Fondements juridiques 2	HLP8E21 - Bioéthique et droits fondamentaux	3			Dossier			dossier				dossier			dossier	
		HLP8E22 - Responsabilités juridiques des professions de santé	3			dossier/ QCM			dossier/ QCM				dossier/ QCM			dossier/ QCM	
	UE 23 - Méthodologie - TER	Méthodologie - Aide à la réalisation du TER - Ressources numériques	15			dossier			dossier				dossier			dossier	
HLP8E3- UE23 - Stage d'observation-TER	HLP8E31 - Mémoire de stage (soutenance orale collective)	12		0,4	0,6		0,4	0,6			0,4	0,6		0,4	0,6		

- UE 13 (anglais) et UE 15 (sociologie) : Oraux à distance
- UE 23 (TER) : Soutenance collective en présentiel sauf dérogation

# MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

## MASTER 2 ÉTHIQUE

UE	EC	Coef. de l'EC	Régime général sessions 1 et 2				Dispensés d'assiduité sessions 1 et 2			Régime général				Dispensés d'assiduité		
			CC ORAL	EX ORAL	EX ECRIT	DUREE	EX ORAL	EX ECRIT	DUREE	CC ORAL	EX ORAL	EX ECRIT	DUREE	EX ORAL	EX ECRIT	DUREE
Semestre 3	UE 31 - Recherche et éthique clinique	Méthodologies qualitatives de recherche en Sciences humaines et sociales	4		Dossier		Dossier			Dossier			Dossier		Dossier	
		Ethique de la recherche (avec Montréal)	3		Dossier		Dossier			Dossier			Dossier		Dossier	
		Méthodologie de l'éthique clinique	3		Dossier		Dossier			Dossier			Dossier		Dossier	
	UE 32 - Droits du patient	Droits et libertés fondamentaux du patient	5		Dossier		Dossier			Dossier			Dossier		Dossier	
	UE 33 - Décisions en santé	Décisions individuelles et institutionnelles : aspects neuropsychologiques, économiques et émotionnelles	4		Dossier		Dossier			dossier			dossier		dossier	
Handicap, Douleur chronique, Soins Palliatifs et de Support		4		Dossier		Dossier			Dossier			Dossier		dossier		
Didactique professionnelle		2		dossier		dossier			dossier			dossier		dossier		
Semestre 4	UE 41 - Pratiques professionnelles	Communication scientifique : suivi méthodologique	6	0,5	dossier		Dossier			dossier			dossier		dossier	
		Ethique et management	6		Dossier		Dossier			Dossier			Dossier		Dossier	
	UE 42 - Ethique des données massives	Ethique et Big Data (Avec Montréal)	6		Dossier		Dossier			dossier			dossier		dossier	
	UE 43 Anglais	Anglais en bioéthique	3	0,5	0,5	0,5	0,5			dossier			dossier		dossier	
	UE 44 - Stage et mémoire TER	Mémoire (soutenance orale collective)	12		0,4	0,6	0,4	0,6	0,2	0,2	0,6	0,4	0,6	0,4	0,6	

- **UE 43 (anglais) : Oral à distance**
- **UE 44 (TER) : Soutenance collective en présentiel sauf dérogation**

# RESSOURCES

---

## Messagerie

---

Personnels administratifs, enseignants, enseignants-chercheurs communiquent auprès des étudiants directement sur leur adresse mail de l'Université. Les étudiants sont donc invités à consulter régulièrement leur boîte mail.

Pour communiquer auprès du personnel de l'Université : [Prenom.Nom@univ-nantes.fr](mailto:Prenom.Nom@univ-nantes.fr)

Pour communiquer auprès d'un étudiant de l'Université : [Prenom.Nom@etu.univ-nantes.fr](mailto:Prenom.Nom@etu.univ-nantes.fr)

Adresse générique de la promo 2022-2023 : voir le secrétariat

## Gestion des emplois du temps

---

Les emplois du temps par semaine sont consultables à partir du mois de septembre sur le site [edt.univ-nantes.fr](http://edt.univ-nantes.fr). Des modifications d'emploi du temps pouvant être apportées, ce site est à consulter régulièrement.

## MADOC

---

Les enseignants de l'UFR Lettres et Langues sont invités à déposer le contenu de leurs cours sur la plateforme d'enseignements de Nantes Université nommée MADOC. Pour y accéder, c'est [ICI](#).

## Les bibliothèques universitaires

---

La BU Lettres-Sciences Humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à la disposition des étudiants. Ces formations sont les suivantes : utilisation des bases de données (par discipline), ressources sur la presse, méthodologie de l'internet, collection de films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus: <http://nantilus.univ-nantes.fr>

L'UFR Lettres et Langues dispose dans ses locaux de 2 BU avec près de 50 000 documents. Les bibliothèques CIDRE et Jean-Louis Gardies (philosophie) se trouvent au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment Censive.

L'emprunt des livres et DVD est possible, aux mêmes conditions qu'à la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes.

# LA VIE DU CAMPUS

## A L'UFR LETTRES ET LANGAGES

---

### Aide sociale

---

Les étudiants de Nantes Université peuvent prétendre à des aides sociales sous forme de bourse et/ou aide au logement universitaire. Pour cela, vous devez renseigner un « Dossier Social Etudiant » sur le site internet du CROUS : [www.crous.nantes.fr](http://www.crous.nantes.fr). Les critères d'éligibilité aux différentes aides y seront détaillées.

**Étudiants en difficulté, situation d'urgence financière : n° spécial CROUS 0 806 000 278 – du lundi au vendredi, 9h-17h (prix d'un appel local)**

### Pratiquer une activité sportive

---

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose un large catalogue d'activités physiques. Les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs de ces activités.

Le tarif annuel est de 50€ pour les non-boursiers et 25€ pour les boursiers et ce pour 1, 2 ou 3 activités !

Le site internet du SUAPS : <https://unsport.univ-nantes.fr/>

### Pratiquer une activité culturelle et artistique

---

Les étudiants de Nantes Université ont la possibilité de participer à des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de Nantes Université ! Cette pratique permet aux étudiants d'enrichir leur parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes. Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master classes et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous, et vous seront présentés lors du forum des ateliers.

Fin septembre : Forum des ateliers en présence des intervenants (se renseigner auprès du Pôle étudiant). Renseignements et inscriptions: [ateliers-culture@univ-nantes.fr](mailto:ateliers-culture@univ-nantes.fr)

La culture à Nantes Université : [www.univ-nantes.fr/culture](http://www.univ-nantes.fr/culture)

## Prendre soin de sa santé

---

Le Service Universitaire de santé des Étudiants (SUMPPS) propose des consultations médicales de soins, des visites Bilan de santé préventif ou spécifiques liées au handicap, des consultations de dépistage bucco-dentaire, des ateliers bien-être, des groupes de paroles animés par des psychologues, la possibilité de se former aux premiers secours, des entretiens avec des assistantes sociales, etc.

Les consultations ne nécessitent pas d'avance de frais pour les étudiants se présentant avec leur carte vitale et la complémentaire santé.

Contacts et actualités du SUMMPS : [www.univ-nantes.fr/sante](http://www.univ-nantes.fr/sante)

## L'association étudiante LÉLAN

---

L'association LÉLAN créée en 2019 promeut les liens entre les étudiants des divers départements de l'UFR Lettres et Langages et encourage leur investissement dans la vie du campus. Elle s'est donnée pour principaux objectifs de :

- Participer à **l'animation et à la dynamisation de la vie étudiante** de l'UFR Lettres et langages à Nantes Université.
- Participer à **la représentation des étudiants de l'UFR Lettres et langages** de Nantes Université devant les institutions universitaires.
- Favoriser **l'entraide et la solidarité** entre les étudiants de l'UFR Lettres et langages de Nantes Université.

Montant de l'adhésion : 2€

# SIGLES

---

C.A. = Conseil d'Administration  
CAC = Conseil Académique  
C.P = Conseil de Pôle  
C.S. = Conseil Scientifique  
U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche

FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes  
SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation  
BU = Bibliothèque Universitaire  
SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé  
SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et de plein air  
FC = Formation Continue  
CROUS = Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires  
INSPÉ = Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

S1 = semestre 1  
S2 = semestre 2  
UE = Unité d'Enseignement, bénéficiant de crédits ECTS : si je valide, je capitalise  
UEF = Unité d'Enseignement Fondamental  
EC = Élément Constitutif, sans crédit ECTS : je ne peux pas capitaliser  
ECTS = European Credits Transfer System : Système européen de transfert et de capitalisation de crédits. 1 année = 60 ECTS.  
CM = Cours Magistral  
TD = Travaux Dirigés  
GC = Groupe Classe  
AJAC = AJourné Autorisé à Composer : je n'ai pas validé un semestre de L1 ou L2, je suis autorisé à m'inscrire en redoublement et dans le niveau supérieur



UFR Lettres et Langues  
Pôle Humanités  
Nantes Université



<https://www.univ-nantes.fr>